



**COUPE DE LA CAF
LUSMA ET CSC
POUR CONFIRMER**

P.12



**LE « COSTUME FÉMININ DE CÉRÉMONIE
DANS LE GRAND EST ALGÉRIEN »
«UN SIGNE DISTINCTIF
DE L'IDENTITÉ »**

P.15

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2024 // N°964 // PRIX 20 DA

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**À ROME,
L'ALGÉRIE
MONTRE LA VOIE**

P.4



FONDATEUR DE L'ETAT ALGÉRIEN MODERNE

**L'EMIR ABDELKADER,
UN HOMME D'ETAT
ET DE SAVOIR**

P.6



DÉFENSEUR INFATIGABLE DE LA JUSTICE

**L'AVOCAT GILLES
DEVERS HONORÉ À
TITRE POSTHUME PAR
LE PRÉSIDENT
PALESTINIEN**

P.16



USINE FIAT D'ORAN

**LES TRAVAUX
D'EXTENSION DE
L'UNITÉ DE
PRODUCTION ONT
ATTEINT 40%**

P.7



L'ALGÉRIE ET L'AFRIQUE DU SUD PARLENT D'UNE SEULE VOIX

POUR UNE AFRIQUE UNIE ET FORTE

Rendre aux droits humains et aux crimes de guerre leur sens, libérer l'Afrique des prédateurs qui sucent ses richesses et de ses « amis paternalistes, soutenir les opprimés et les marginalisés dans toutes les régions du monde... voilà à gros traits les objectifs sur lesquels travaillent en duo l'Algérie et l'Afrique du Sud.

Lire en page 3



FRANCESCA ALBANESE NE LÂCHE
PAS L'AFFAIRE :

**LA «BRUTALITÉ
SIONISTE DOIT
CESSER »**



La Rapporteuse spéciale des Nations unies pour la Palestine, Francesca Albanese, a déclaré qu'il était temps de prendre les mesures nécessaires et de tout faire pour mettre fin à la « brutalité » sioniste dans la bande de Gaza. Albanese s'exprimait lors d'un discours prononcé vendredi à l'université autrichienne de Vienne, intitulé « la guerre (sioniste) nettoyage ethnique colonial ». La rapporteuse de l'ONU a également affirmé que l'entité sioniste avait « commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité à Ghaza »

P.4

DANS UN ESPRIT EMPREINT D'UNE ENTENTE PARFAITE

Alger et Pretoria amorcent un renforcement de leur coopération économique

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari a mis en avant la nécessité de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'Afrique du Sud, afin d'augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

A l'ouverture des travaux du Forum économique Algérie-Afrique du sud, en présence d'opérateurs économiques des deux pays, M. Boukhari a mis en avant l'importance de mettre en place "un mécanisme commun de coopération et de consolidation des relations commerciales, notamment en matière de promotion des exportations" et de "définir et développer les priorités de cette coopération au mieux de nos intérêts communs, selon le principe gagnant-gagnant".

Il a ajouté que ce Forum, organisé en marge des travaux de la 7ème session de la Haute Commission bilatérale de coopération algéro-sud-africaine, représente "une plateforme importante pour échanger les expertises et les visions, identifier les opportunités commerciales disponibles et accessibles, afin d'atteindre les objectifs de développement commun". Il a souligné l'importance d'ouvrir le marché sud-africain aux produits algériens et vice-versa.

Concernant l'intégration économique entre les pays africains, M. Boukhari a fait savoir que la réalisation de cet objectif passe par la conjugaison des efforts, l'action commune et la coordination permanente entre ces pays, afin de parvenir à des solutions innovantes et explorer de nouvelles opportunités profitables à tous.

Dans ce sens, le ministre a mis en avant l'importance de la Zlecaf, rappelant l'adhésion de l'Algérie, en décembre 2023, à l'Initiative de commerce continental guidé qui permet aux opérateurs économiques d'effectuer des échanges commerciaux avec leurs homologues des pays partenaires sans restriction douanières.

En outre, M. Boukhari a rappelé les infrastructures à vocation continentale réalisées par l'Algérie, ainsi que l'ouverture de lignes maritimes et aériennes vers des pays africains. Il a également souligné les réformes économiques engagées par l'Al-

gérie ces dernières années, notamment la nouvelle loi sur l'investissement qui "consacre la liberté d'investir et garantit l'égalité entre investisseurs".

Pour sa part, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula a affirmé, que l'adhésion de l'Algérie et de l'Afrique du Sud à l'initiative de commerce guidé de la Zlecaf représente une "opportunité pour renforcer la coopération bilatérale et d'en améliorer la qualité, afin de répondre aux aspirations de nos peuples".

Affirmant que l'élargissement des marchés régionaux constitue une "étape importante" pour soutenir les producteurs et les consommateurs africains tout en favorisant l'intégration économique entre les pays du continent, Moula a souligné que le travail collectif de ces États est désormais "indispensable pour stimuler nos économies et créer de nouvelles opportunités d'investissement".

Moula a en outre mis en avant l'importance des réformes économiques en cours en Algérie, qui ont permis d'enregistrer près de 10.500 projets d'investissement. Il a souligné que les efforts de l'Algérie pour diversifier son économie lui confèrent de nombreux avantages qui



complètent ses atouts naturels et géographiques.

L'intervenant a exprimé sa volonté de travailler avec les opérateurs économiques sud-africains afin de "capitaliser sur ces potentialités et de les développer", se déclarant confiant que les rencontres bilatérales entre les opérateurs économiques des deux pays seront "fructueuses" et permettront de conclure des partenariats commerciaux et économiques.

De son côté, le ministre sud-africain du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence,

Parks Tau a affirmé que l'Algérie disposait d'une économie vitale et diversifiée qui offre d'importantes opportunités d'investissement dans les différents secteurs, permettant, ainsi, de renforcer les relations commerciales et entre les deux pays. "Une économie qui occupe la troisième place en Afrique. Elle offre la possibilité aux entreprises sud-africaines pour accéder à ce marché", a précisé M. Tau.

Les relations solides unissant l'Algérie et l'Afrique du Sud peuvent contribuer au renforce-

ment de la coopération dans plusieurs domaines dont l'industrie (chimie, automobile), l'innovation et les infrastructures et l'économie numérique, a poursuivi le ministre qui a mis en avant "la forte position géopolitique" de l'Algérie.

Tau a également mis l'accent sur la nécessité d'accorder l'importance indispensable aux politiques qui visent à réduire les émissions de carbone et à parvenir à une énergie propre, d'autant que ceci contribue à la création d'opportunités de travail.

L.F.

Le président sud-africain visite la Base centrale de logistique en 1ère Région militaire

Le président d'Afrique du Sud, M. Cyril Ramaphosa, a effectué, hier, une visite à la Base centrale de logistique en 1ère Région militaire. « Dans le cadre de sa visite d'Etat en Algérie, sur invitation de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur Cyril Ramaphosa, président de la République d'Afrique du Sud, a effectué aujourd'hui, samedi 7 décembre 2024, en compagnie de Monsieur Mohammed Arkab, ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, une visite à la Base centrale de logis-

tique en 1ère Région militaire, où il a été accueilli par le Général-major Ali Sidane, Commandant de la 1ère Région militaire, en présence du Général-major Ismail Seddiki, Chef du Département organisation et logistique de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire », indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. A l'entame, des honneurs militaires ont été rendus au président sud-africain par les différentes formations des Forces de l'Armée nationale populaire.

Après l'allocution de bienvenue prononcée par le Commandant de la 1ère Région militaire, le Président hôte a suivi une présen-

tation faite par le Général, Directeur général de la Base centrale de logistique, portant sur l'organisation et les missions assignées à la Base centrale de logistique, relève le communiqué. Par la suite, l'hôte de l'Algérie a visité les différents départements et ateliers de la base, notamment le Département de rénovation des véhicules à chenille et l'Atelier de fonderie, où des explications détaillées lui ont été fournies sur le fonctionnement et les missions de ces ateliers. A l'issue de la visite, le président de la République d'Afrique du Sud a signé le Livre d'Or de la Base centrale de logistique.

CONFÉRENCE AFRICAINE DES STARTUPS

Conclusion de partenariats internationaux

L'exposition organisée en marge de la 3e édition de la Conférence africaine des startups à Alger, a connu une intense activité pour les entreprises participantes. Certaines ont réussi à conclure des partenariats internationaux et d'autres s'emploient à le faire.

L'exposition a été ponctuée par une forte affluence des entrepreneurs dans les espaces réservés à la présentation des projets et aux rencontres bilatérales entre exposants, ce qui a permis aux entreprises de promouvoir leurs projets et de chercher à étendre leurs activités à l'international. Plusieurs exposants ont affirmé que la principale motivation de leur participation à ce rendez-vous était

de décrocher des contrats de partenariat, afin d'exporter leurs services au-delà des frontières de leurs pays respectifs. A ce titre, un gérant d'une startup kényane spécialisée dans les énergies renouvelables a affirmé que son entreprise "qui commence à enregistrer des succès dans son pays, aspire à s'étendre aux pays voisins et à nouer divers partenariats", soulignant que la participation de la délégation kényane à cet événement a été "très bénéfique". De son côté, un gérant d'une startup rwandaise spécialisée dans la conception 3D basée sur la réalité virtuelle pour les jeux électroniques et les annonces, a indiqué que bien que son entreprise collabore déjà

avec des clients au Canada et aux Etats-Unis et dans d'autres pays occidentaux, la participation à cette conférence constitue "une étape importante ouvrant la voie à de nouveaux partenariats". Il a ajouté que le marché algérien offre de nombreuses opportunités de coopération et que d'autres pays africains représentent un espace favorable pour étendre l'activité. Pour sa part, un gérant d'une startup éthiopienne spécialisée dans la réservation de billets de transport, a affirmé que son entreprise qui a réalisé un chiffre d'affaires de 4 millions de dollars durant les huit derniers mois, vise désormais une expansion internationale. L'intervenant a également évo-

qué des discussions engagées avec des entreprises algériennes, tanzaniennes et ghanéennes, en vue de signer des contrats à l'avenir. Un autre gérant d'une startup offrant une plateforme éducative a indiqué avoir engagé des discussions avec des opérateurs en Algérie, en République démocratique du Congo, en Éthiopie, et au Botswana, afin de nouer des partenariats dans le domaine. Cette Conférence est organisée par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et l'accélérateur public "Algeria Venture". Elle a vu la participation de plus de 500 startups et 100 investisseurs venus de 50 pays africains.

L.F.

L'ALGÉRIE ET L'AFRIQUE DU SUD PARLENT D'UNE SEULE VOIX

Pour une Afrique unie et forte

Comme attendu, le président sud-africain Cyril Ramaphosa a prononcé vendredi un discours fort, rassembleur et africaniste, axé sur les enjeux et les défis qu'imposent les situations régionale et mondiale actuelles.

Boualem B.

Tout en mettant en exergue l'important rôle joué hier par l'Algérie dans la lutte contre l'Apartheid et aujourd'hui au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies pour faire triompher les causes justes et les droits humains, Cyril Ramaphosa a défendu un certain nombre de thèses que partagent Alger et Pretoria et qui doivent trouver leur concrétisation si l'on veut bâtir une Afrique unie et forte et avoir « un monde plus juste et une planète plus durable ». Il s'agit notamment de la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, de la réforme du système mondial et financier, du développement et de l'unification du continent africain ainsi que la décolonisation des territoires palestinien et sahraoui. Les déséquilibres et le



double standard observés actuellement dans la gestion internationale des conflits sont à l'origine des guerres, des injustices et des génocides dont pâtissent plusieurs régions du monde. Sans réforme du Conseil de sécurité en particulier « pour qu'il soit plus représentatif » comme le souligne dans son discours le président sud-africain et sans réforme du système mondial, les injustices, les impunités et la loi du plus fort continueront encore pour un bon bout de temps à ébranler les affaires du monde. L'Algérie et l'Afrique du Sud, aux longs parcours anticolonialistes, qui ont toujours lutté pour un système

mondial et financier plus humain savent qu'avec la configuration actuelle des institutions internationales, il y a peu de chance de châtier le fort et de donner raison aux faibles et aux opprimés. Les multiples vétos américains aux projets de résolution concernant la guerre de Gaza est un exemple patent de ce système mondial bancal qui ne fonctionne en gros, que pour les intérêts des Occidentaux. Rendre aux droits humains et aux crimes de guerre leur sens, libérer l'Afrique des prédateurs qui sucent ses richesses et de ses « amis paternalistes », soutenir les opprimés et les marginalisés dans

toutes les régions du monde... voilà à gros traits, les objectifs sur lesquels travaillent en duo l'Algérie et l'Afrique du Sud qui occupe actuellement, faut-il le signaler, la présidence du G20. « Nous devons être ensemble pour réformer le système mondial et financier afin qu'il serve les intérêts de tous les pays et peuples », a dit justement le président sud-africain au sujet des efforts déployés pour imposer un nouvel ordre mondial plus juste. Arrivé jeudi à Alger à la tête d'une importante délégation ministérielle comprenant notamment ses ministres des Affaires étrangères et de la Défense, le président sud-africain a eu un agenda très chargé. Entamée par une rencontre en tête-à-tête entre les deux présidents, cette visite d'état a été marquée, en plus du discours prononcé devant les élus des deux chambres du Parlement, par la conclusion de plusieurs accords dans des domaines variés tels que la recherche agronomique, la recherche spatiale, l'entrepreneuriat, l'innovation, l'économie et l'entraide juridique. Cette visite a été également l'occasion au deux pays de réaffirmer leurs appels à la fin de la guerre à Gaza et leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ainsi que d'échanger sur les crises affectant plusieurs

régions, notamment le Sahel, la Libye, le Soudan, et les zones en conflit en Afrique centrale et australe.

QUELQUES PHRASES CLÉS DU DISCOURS :

« Malgré la distance qui sépare nos deux pays, je me sens ici comme chez moi »

« L'Algérie et l'Afrique du Sud savent ce que c'est que d'être sous le joug colonial »

« Les relations entre l'Algérie et l'Afrique du Sud ne faibliront jamais car leur histoire est profonde et enracinée et leur avenir est prometteur ».

« L'Algérie et l'Afrique du Sud partagent les mêmes valeurs, le même parcours militant et une vision commune dans l'Union africaine et l'édification du continent africain telle que rêvé par les aïeux »

« Il est nécessaire pour les pays africains d'exploiter leurs ressources naturelles et de ne pas les laisser à la portée des puissances coloniales »,

« Nous avons saisi la CPI fait car Nelson Mandela nous a dit que notre liberté ne sera pas complète tant que les Palestiniens ne jouiront pas leur pleine liberté et de leur droit à l'autodétermination »,

« Il est impératif de construire un nouvel ordre mondial fondé sur le droit et la justice ».

B. B.

VISITE DE CYRIL RAMAPHOSA À ALGER

Emouvantes retrouvailles entre frères

Merouane Korso

Moments forts, solennels et émouvants entre l'Algérie et l'Afrique du Sud vendredi durant la visite à Alger du président Cyril Ramaphosa. Alger et Pretoria ont profité de cette présence historique du président Sud-africain en Algérie pour raffermir leurs liens politiques historiques, écrire une nouvelle page de leurs longue histoire commune et construire une nouvelle relation politique basée sur les échanges commerciaux, qui seront en fait le ciment de la nouvelle configuration des relations entre les deux pays. Et, vendredi soir au palais des Nations, sur la côté ouest d'Alger, l'Algérie et l'Afrique du Sud se sont retrouvées une fois encore sur le fronton du développement, de l'action commune pour les causes des peuples opprimés, mais, surtout, ont écrit une nouvelle page de l'histoire déjà riche des relations entre les deux Etats, les deux peuples. Moments forts vendredi donc en fin de journée à l'arrivée de Cyril Ramaphosa au Palais des Nations, longtemps acclamé, drapé d'un superbe burnous, l'air solennel, pour prononcer un discours très attendu par les représentants du peuple algérien réunis, moment également historique et exceptionnel, en une seule assemblée extraordinaire, ainsi que les membres du gouvernement et des hauts cadres de l'état et des représentants des partis et organisations de masse. Et, le discours du président Sud-Africain, qui fera date dans les relations très profondes entre les deux Etats, a marqué autant l'action commune des deux pays et leurs dirigeants dans la défense des intérêts multiformes des états africains et l'action africaine commune, que l'appel solennel à la communauté internationale pour le règlement des conflits qui minent la sécurité et la stabilité de la planète, pour l'indépen-

dance des peuples opprimés, pour la fin du génocide à Ghaza. C'est devant une salle des conférences archicomble, que le président Sud-Africain a rappelé l'aide historique de l'Algérie à la lutte de libération du peuple sud-africain, et dans la conjoncture politique mondiale actuelle, c'est autrement un geste très fort, une position franche en faveur de la fin de la bipolarité et la prise de conscience de la communauté internationale quant à la place de l'Afrique dans les foras mondiaux, notamment au sein du Conseil de sécurité des Nations-Unies. Le peuple d'Afrique du Sud "est aujourd'hui libre et l'Algérie a contribué à sa liberté", a-t-il déclaré, rappelant que l'Algérie "est le premier pays dans lequel s'est rendu le leader Nelson Mandela après sa libération". "Il avait alors dit : l'Algérie "a fait de moi un homme", a encore rappelé le président sud-africain. "Les relations entre l'Algérie et l'Afrique du Sud "ne faibliront jamais car leur histoire est profonde et enracinée et leur avenir est prometteur", a-t-il dit. Auparavant, Cyril Ramaphosa a rencontré dans la matinée de vendredi le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune avec lequel il a échangé sur différents dossiers d'actualité africaine et internationale, dont l'agression sioniste à Ghaza et la lutte du peuple sahraoui. L'Algérie et l'Afrique du Sud ont d'autre part, ouvert un nouveau front dans leurs relations politiques, et ont convenu de mettre en place, à l'issue de la session de la Haute commission mixte, une zone de libre-échange économique et commerciale. A l'issue de cette session, plusieurs protocoles d'accords ont été signés entre les deux parties qui vont dans le sens d'un plus grand raffermissement des relations politiques, commerciales, culturelles et sportives entre les deux pays. Par ailleurs, un des moments forts de cette visite du

président Sud-africain, aura été l'annonce de l'invitation du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune et l'Algérie à participer au prochain sommet des pays membres du G-20, qui devra se dérouler à Pretoria, en Afrique du Sud. "Nous profiterons de cette occasion pour inscrire plus fermement les priorités de développement du continent africain et du Sud global à l'ordre du jour du G20", a indiqué le chef de l'État sud-africain au Cap, lors de la présentation de sa feuille de route détaillée, le 3 novembre dernier. L'invitation de l'Algérie à ce sommet des plus grandes économies mondiales est par ailleurs l'autre point fort de cette visite d'état du président Sud-africain, qui a été également marquée par un dépôt de gerbes de fleurs au sanctuaire du Martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale, puis a visité le musée du Moudjahid où

des explications détaillées lui ont été données sur la guerre de libération. La vue imprenable de la baie d'Alger et au loin les contreforts du Djurdjura à partir du sanctuaire du martyr, sur les hauteurs de la capitale algérienne, a été un moment d'éblouissement pour le président sud-africain et la délégation qui l'accompagnait. Enfin, cette visite a été marquée par une cérémonie au cours de laquelle le président Abdelmadjid a décerné la médaille de l'Ordre du mérite national au rang "Athir" à son frère, M. Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud. Bref, la visite du chef de l'état sud-africain à Alger aura été sans conteste d'émouvantes retrouvailles entre frères de combat.

Merouane Korso

M. K.

Le Tebboune décore son homologue d'Afrique du Sud de la médaille de l'Ordre du mérite national « Athir »

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, récipiendaire de la médaille de l'Ordre du mérite national au rang « Sadr », a décidé de décerner la médaille de l'Ordre du mérite national au rang "Athir" à son frère, M. Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud. "A l'occasion de la visite d'Etat que le Président de la République d'Afrique du Sud, pays frère, effectue en Algérie, M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, récipiendaire de la médaille de l'Ordre du mérite

national au rang "Sadr", a décidé de décerner la médaille de l'Ordre du mérite national au rang "Athir" à son frère, M. Cyril Ramaphosa, en reconnaissance de ses efforts éminents et de ceux de l'Etat d'Afrique du Sud, Gouvernement et peuple, pour son rôle exceptionnel dans la défense des valeurs humaines communes sur la scène internationale et dans la dénonciation des crimes de génocide subis par le peuple palestinien frère aux mains du régime d'apartheid de l'entité israélienne".

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

À Rome, l'Algérie montre la voie

Vendredi, à Rome, l'assemblée populaire nationale (APN) a activement participé aux travaux de la 6^e Réunion de coordination des assemblées parlementaires pour la lutte contre le terrorisme. Cet événement, organisé par le Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme (BLT), en partenariat avec le Conseil consultatif du Qatar et l'assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), a réuni des délégations du monde entier.

Aïda Mouni

L'APN était représentée par son vice-président, Zerkani Souleyman, et le député Abdelkader Toumi. Dans un contexte de tensions internationales croissantes face à la montée de nouvelles formes de violence, l'intervention de Zerkani a marqué les esprits par son ton à la fois incisif et constructif. Dans son allocution, Zerkani a insisté sur la nécessité d'une coordination internationale renforcée pour une lutte efficace contre le terrorisme. Mais il a également mis en garde contre les discours qui nourrissent les divisions,

pointant du doigt l'usage récurrent de termes tels que «terrorisme islamique». «Le terrorisme n'a ni religion ni couleur. Associer une religion ou une culture à cette violence aveugle est non seulement erroné, mais aussi dangereux. Ces amalgames contreviennent aux principes d'objectivité et alimentent des préjugés injustifiés», a-t-il déclaré avec force. Ce plaidoyer s'inscrit dans une vision globale prônée par l'Algérie, qui place la justice et la vérité au centre de ses initiatives pour préserver la paix internationale. Zerkani a également mis en avant l'expérience de l'Algérie, un pays qui a affronté



le terrorisme de manière précoce et déterminée. Il a rappelé les leçons tirées de la décennie noire des années 1990, lorsque l'Algérie était aux prises avec une vague de violence sans précédent. «L'Algérie a appris à combiner des réponses sécuritaires fermes avec des approches sociales et politiques pour éradiquer les racines du terrorisme. Aujourd'hui, nous sommes prêts à partager notre expertise et à soutenir les efforts internatio-

naux visant à renforcer la sécurité et la paix dans le monde», a affirmé le vice-président de l'APN. La participation de l'Algérie à cette réunion témoigne de son engagement à intégrer la diplomatie parlementaire dans sa stratégie internationale. Par la voix de ses représentants, le pays continue de promouvoir une approche globale, basée sur le respect mutuel entre les nations et sur une lecture honnête des causes profondes du terrorisme.

UN EXEMPLE À MÉDITER, UNE VOIX À SUIVRE.

Le discours de Zerkani a été bien reçu, notamment son appel à une action collective et à la mise en place de mécanismes de coordination efficaces. Selon lui, la coopération internationale est la clé pour répondre à un phénomène qui transcende les frontières et les cultures. Au-delà des considérations techniques et politiques, l'Algérie adresse un message universel : lutter contre le terrorisme nécessite de dépasser les préjugés et de promouvoir l'unité des efforts. Dans un monde fracturé par des tensions identitaires et des discours polarisants, cet appel à bannir les termes stigmatisants comme «terrorisme islamique» résonne avec une lucidité particulière. La réunion de Rome a ainsi offert une plateforme où l'Algérie a réaffirmé son rôle de leader dans la lutte contre le terrorisme, tout en appelant la communauté internationale à adopter une approche humaine, juste et concertée.

A. M.

IL A CHOISI L'ALGÉRIE COMME PATRIE

Frantz Fanon, le psychiatre révolutionnaire

Aïda Mouni

Né le 25 juillet 1925 à Fort-de-France en Martinique, Frantz Fanon a marqué l'histoire contemporaine par son engagement solennel contre le colonialisme et pour la liberté des peuples opprimés. À la fois médecin psychiatre, penseur et militant, Fanon a consacré sa courte vie à disséquer les mécanismes d'aliénation imposés par le système colonial et à élaborer les bases théoriques d'une émancipation révolutionnaire.

Mobilisé en 1944 dans les Forces françaises libres, Fanon découvre l'Algérie pour la première fois en débarquant à Béjaïa. Ce passage dans une terre colonisée laisse une impression marquante, alors même qu'il combat pour une France dont il commence à percevoir les contradictions. Blessé au front, il retourne brièvement en Martinique avant de rejoindre Lyon pour des études de médecine. Là, il se confronte brutalement au racisme ordinaire, que ce soit dans les regards méprisants ou dans les humiliations subtiles et quotidiennes, des bals populaires où il est rejeté jusqu'aux préjugés universitaires.

L'IRRÉVOCABLE CHOIX DE L'ALGÉRIE

En 1953, à seulement 28 ans, diplômé de psychiatrie en poche, il accepte un poste à l'hôpital psychiatrique de Blida-Joinville, en Algérie. Dans un contexte marqué par des tensions croissantes entre colonisés et colons, Fanon s'attelle à repenser la pratique psychiatrique, confrontant directement les thèses de l'école algérienne de psychiatrie dirigée par Antoine Porot, dont les doctrines racistes pathologisent les Algériens comme «fainéants» ou «hystériques».

Pour Fanon, soigner les troubles mentaux dans un environnement colonial ne peut se réduire à des analyses cliniques décontextualisées. Il introduit des approches novatrices, comme «la sociothérapie» et «la psychothérapie» institutionnelle, pour replacer ses patients dans leur réalité culturelle et sociale. Ses observations le conduisent à une conclusion saisissante : les pathologies qu'il

traite ne sont pas seulement individuelles, elles sont le reflet d'un système colonial qui infantilise et déshumanise. Ainsi, Fanon explique que l'aliénation mentale des colonisés est intimement liée à l'aliénation politique. La domination systémique éloigne l'individu de ses racines, de sa culture et de sa dignité, créant un phénomène de «dépersonnalisation». Mais son approche audacieuse et ses critiques des pratiques psychiatriques colonialistes sont perçues comme une insubordination, d'autant plus inadmissible venant d'un «médecin noir». En 1956, face à l'impasse de réformer un système gangrené par le racisme et l'oppression, Fanon démissionne de son poste. Ce départ marque un tournant décisif. Il quitte le confort de sa situation professionnelle pour rejoindre les rangs du Front de libération nationale (FLN) en Tunisie. Il troque les jardins coquets des quartiers coloniaux pour les chemins rocailleux des maquis, apportant son expertise médicale et sa plume acérée à la cause algérienne. À Tunis, il devient rédacteur en chef d'El Moudja-

hid, l'organe de presse clandestin de l'armée de libération nationale (ALN). Parallèlement, il est chargé par le FLN de promouvoir la cause algérienne à l'international, rencontrant des figures de proue du panafricanisme et de la décolonisation, comme Kwame Nkrumah, Patrice Lumumba, ou encore W. E. B. Du Bois. En mars 1960, il est nommé ambassadeur du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) au Ghana, poursuivant ainsi son combat sur le front diplomatique. Parallèlement à son activité militante, Fanon écrit. Dans «Les Damnés de la Terre», publié peu avant sa mort, il analyse avec une lucidité implacable les mécanismes de la domination coloniale. Il y défend la violence comme réponse légitime à la brutalité systémique imposée par le colonisateur. «La décolonisation est toujours un phénomène violent», écrit-il, considérant qu'un dialogue avec l'opresseur est illusoire tant que ce dernier reste attaché à sa position de domination. Fanon dénonce également le rôle de l'église, souvent complice du colonia-

lisme sous le prétexte des «missions civilisatrices», qui n'ont fait que creuser des clivages et annihiler les cultures indigènes. Pour lui, la décolonisation est une lutte totale : politique, sociale, culturelle et psychologique.

UNE VIE ÉCOURTÉE, UNE PENSÉE ÉTERNELLE

Atteint d'une leucémie foudroyante, Fanon s'éteint le 6 décembre 1961, à seulement 36 ans, à Washington. Rapa-trié en Tunisie, il est inhumé en Algérie, sa patrie d'adoption, pour laquelle il s'était tant battu. Son œuvre, notamment «Les Damnés de la Terre», rédigée dans ses derniers mois, reste une référence incontournable pour comprendre les mécanismes de domination coloniale et les luttes d'émancipation. À la croisée de la médecine, de la philosophie et du militantisme, Fanon a tracé une voie singulière : celle d'une humanité réconciliée avec elle-même, libérée des chaînes du colonialisme.

A. M.

FRANCESCA ALBANESE NE LÂCHE PAS L'AFFAIRE :

La «brutalité sioniste doit cesser»

La Rapporteuse spéciale des Nations unies pour la Palestine, Francesca Albanese, a déclaré qu'il était temps de prendre les mesures nécessaires et de tout faire pour mettre fin à la «brutalité» sioniste dans la bande de Gaza, a rapporté hier l'agence Wafa. Albanese s'exprimait lors d'un discours prononcé vendredi à l'université autrichienne de Vienne, intitulé «la guerre (sioniste) nettoyage ethnique colonial». La rapporteuse de l'ONU a également affirmé que l'entité sioniste avait «commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité à Gaza», ajoutant que ce qui s'y passe «ne peut pas être décrit comme une simple guerre, où il y a aussi des bases pour la guerre, mais ce qui se passe là-bas est une destruction de masse.» Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 44.612 martyrs et 105.834 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué vendredi les autorités palestiniennes de la santé. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent. De son côté, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a affirmé que la «catastrophe» dans la bande palestinienne représente une «rupture totale de notre humanité». «La catastrophe à Gaza n'est qu'une ruptu-

re totale de notre humanité», a déclaré Guterres dans une publication sur X, diffusée hier par l'agence de presse palestinienne Wafa. «Ce cauchemar doit cesser», ajoute-t-il dans la même publication. «Nous ne pouvons pas continuer à fermer les yeux» sur ce qui se passe dans la bande palestinienne, souligne encore le Secrétaire général de l'ONU. Par ailleurs, 22 Palestiniens au moins, dont des enfants, sont tombés en martyrs, vendredi soir, dans une frappe aérienne sioniste contre une maison du camp de réfugiés d'Al-Nousseirat, dans le centre de Gaza. L'aviation sioniste a bombardé une maison dans le camp de Nuousseirat, faisant au moins 21 martyrs, dont 6 enfants et 5 femmes, alors que plusieurs autres ont été blessés, selon l'agence Wafa. En outre, une jeune fille est tombée en martyre lorsque l'artillerie sioniste a bombardé des tentes abritant des familles déplacées près de la partie ouest de Nuousseirat. Des sources sanitaires ont rapporté que le bilan des martyrs à Gaza depuis le début de la matinée de vendredi s'est élevé à 68, dont 35 dans le nord de Gaza, alors que l'armée d'occupation sioniste poursuit son assaut sur l'enclave. L'agression sioniste en cours contre Gaza depuis octobre 2023 a fait jusqu'à présent au moins 44 612 martyrs et plus de 105 834 blessés.

Y.B.

NESDA

Signatures de plusieurs accords avec le secteur de la formation professionnelle



Dans le cadre du renforcement et du développement des compétences entrepreneuriales des stagiaires et des diplômés des instituts de formation professionnelle, et en

réponse aux aspirations du développement national et au renforcement du programme de relance économique, la signature d'accords de mise en œuvre entre les agences

de wilayas appartenant à l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et le secteur de la formation professionnelle se poursuit.

Ces accords représentent un élément pivot de la stratégie du NESDA, visant à encourager la création et le développement de micro-entreprises dans le cadre d'une vision économique globale et intégrée. Ils contribuent également à renforcer la politique de formation entrepreneuriale, qui vise à favoriser l'esprit d'initiative et à motiver les stagiaires à créer des entreprises performantes et durables qui répondent aux besoins du marché national et contribuent au développement économique.

Algérie poste émis un timbre-poste consacrés à l'innovation

A l'occasion de la Journée Nationale de l'Innovation, Algérie Poste a émis un timbre postal dédié à la journée internationale de l'innovation.

"A l'occasion de la Journée nationale de l'Innovation, qui coïncide le 7 décembre de chaque année, Algérie Poste continue d'encourager la créativité et de soutenir les projets qui contribuent à la réalisation du développement durable et au renforcement de l'économie nationale. A cette occasion, nous avons le plaisir de partager avec vous un timbre-poste spé-

cial pour cette journée", indique Algérie Poste.

L'innovation est un terme qui désigne le développement créatif, il est connu aussi d'être un processus de plusieurs étapes. Les organisations procèdent à la transformation des idées en des produits ou services ou en de nouveaux processus réformés, dans le souci de progresser, de faire concurrence et de se distinguer sur les marchés. Néanmoins, l'innovation indique simplement la mise en œuvre de quelque chose de nouveau.

Les prix du pétrole diminuent

Les prix du pétrole ont diminué de 1% vendredi, notamment à cause des difficultés de l'organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés à réduire sa production de pétrole.

Les cours du pétrole trébuchent vendredi. Vers 13h à Paris, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, perdait 1% à 71,43 dollars quand son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, perdait 1%, à 67,66 dollars. Sur un mois, les deux barils ont vu leurs cours diminuer de 5%. Pour rappel, l'Organisation des pays

exportateurs de pétrole (Opec+) a reconduit ses réductions de production d'or noir tout en étalant le calendrier, de 12 à 18 mois, de la réintroduction progressive de 2,2 millions de barils par jour à partir d'avril 2025. Et pour cause, l'Opec+ « dispose d'une surcapacité de production », qui ne cesse d'augmenter, avertit John Evans, analyste chez PVM. Selon l'Agence internationale de l'Energie (AIE), l'offre mondiale devrait dépasser la demande l'année prochaine « d'environ 1,1 million de barils par jour », rappelle Kartik Selvaraju, analyste chez Rystad Energy.

ANPP

Formation des cadres sur la directive ICH E3 Formation des cadres sur la directive ICH E3



L'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques a organisé, dernièrement, une formation dispensée par le Dr Ingrid Kligmann, Présidente du Forum Européen pour les Bonnes Pratiques Cliniques (EFGCP), portant sur la directive ICH E3 "Structure and Content of Clinical Study Reports".

Cette session, dédiée aux cadres et experts de l'Agence, a mis l'accent sur les principes généraux du développement clinique et de ses bonnes pratiques, ainsi que sur la structure et le contenu d'un rapport clinique selon la directive ICH E3.

Cette ligne directrice vise à permettre la compilation d'un seul rapport d'étude clinique qui pourra être accepté par tous les organismes de réglementation des régions de la Conférence internationale sur l'harmonisation des exigences techniques relatives à l'homologation des produits pharmaceutiques à usage humain (ICH).

Les ajouts particuliers à un organisme de réglementation seront constitués de modules qui seront assimilables à des annexes et qui seront accessibles sur demande, selon les exigences réglementaires des régions.

SÉCHERESSES

Un coût mondial de 300 milliards d'euros par an, alerte l'ONU

Un rapport de l'ONU, publié mardi 3 décembre, alerte sur les conséquences économiques désastreuses des pénuries d'eau. Les sécheresses coûtent près de 300 milliards d'euros par an au monde. L'ONU a tiré la sonnette d'alarme sur les impacts économiques des pénuries d'eau au deuxième jour de la COP16 sur la désertification, rapporte BFMTV. Elle a indiqué que, chaque année, les sécheresses coûtent près de l'organisation internationale a annoncé ce chiffre dans un rapport intitulé "Economie de la sécheresse : investir dans des solutions fondées sur la nature pour la résilience face aux sécheresses". Ce document projette que d'ici 2050, ce fléau devrait toucher 75% de la population

mondiale. L'année 2024 a été marquée par plusieurs sécheresses dévastatrices, provoquant des incendies ainsi que des pénuries d'eau et de nourriture dans de nombreux pays.

Kaveh Madani, co-auteur du rapport et directeur de l'Institut universitaire des Nations unies pour l'eau, l'environnement et la santé (UNU-INWEH), a indiqué que leur coût dépasse les pertes agricoles immédiates.

Selon ses dires, les sécheresses affectent l'ensemble des chaînes d'approvisionnement, réduisent le Produit intérieur brut (PIB), impactent les moyens de subsistance et entraînent des problèmes à long terme comme la faim, le chômage, la migration.

Algérie télécom lance Idoom Fibre Gamers

Algérie Télécom annonce le lancement d'une nouvelle offre pour les passionnés des jeux vidéos, qui est Idoom Fibre Gamers. Passionnés, amateurs ou Pro de jeux vidéo online ? Vous cherchez une meilleure expérience gaming ? Algérie Télécom vous propose l'offre Internet Idoom Fibre Gamers conçue spécialement pour vous afin de répondre à vos attentes et de vous permettre de profi-

ter pleinement de vos parties de gaming en multiplayer", a indiqué Algérie Télécom. Idoom Fibre Gamers est proposée avec plusieurs débits Download très élevés jusqu'à 1,2 Gbps.

"Nous savons que l'Upload est important pour vous et nous l'avons inclus dans Idoom Fibre Gamers avec des capacités très élevées jusqu'à Un Upload jusqu'à 60% du débit ! C'est surtout un Ping très

bas pour vos parties en Multiplayer ! Avec un Ping très bas, Idoom Fibre Gamers est pensée réellement pour vous permettre de gagner et de battre des records dans vos parties de jeux en ligne ! Les offres sont soumises à un engagement de 12 mois", précise AT qui ajoute : "Pour une meilleure expérience WiFi, achetez un modem ou un répéteur (WiFi catégorie 5 ou 6) dans la boutique en

ligne Idoom Market d'Algérie Télécom ou au niveau des agences commerciales d'Algérie Télécom.

Des accessoires gaming pour une expérience de jeu exceptionnelle. Plusieurs accessoires gaming (Casques, Claviers, Souris, Microphones...) sont disponibles au niveau des agences commerciales d'Algérie Télécom (Dans la limite des stocks disponibles)".

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/Fax administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LA BDL À LA BOURSE

Une opération s'inspirant du CPA

La BDL a obtenu le visa du Conseil des participations de l'État (CPE), réuni mercredi dernier sous la direction du Premier ministre. Le directeur de la Bourse d'Alger avait fait savoir, il y a quelques jours, que tout sera finalisé avant la fin de l'année. Il ne reste donc plus qu'à organiser la campagne d'information autour de l'ouverture du capital de la banque. Sans elle, l'opération ne toucherait que les investisseurs institutionnels et les entreprises publiques.

Démantèlement d'un réseau de passeurs de harraga à Mostaganem

La police de Mostaganem, en coordination avec le groupement des garde-côtes, a démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de l'émigration clandestine (Harraga). La Sûreté de wilaya a précisé que l'opération a été réalisée grâce à une coordination opérationnelle entre la brigade de lutte contre le trafic de migrants de la wilaya et les garde-côtes, sous la supervision du parquet, concernant un groupe d'individus sur le point de quitter illégalement le territoire national à partir d'une plage de Mostaganem. Les investigations menées par l'équipe de sécurité ont permis d'identifier les suspects, dont le principal organisateur de la traversée clandestine. Une embarcation pneumatique équipée d'un moteur a également été saisie, selon le communiqué. Les enquêtes ont révélé que ce réseau utilisait le réseau social TikTok pour recruter des candidats harragas et les inciter à quitter le territoire national par mer, a ajouté la même source. Après avoir accompli l'ensemble des procédures légales, les individus arrêtés ont été présentés devant les instances judiciaires, selon le communiqué de la sûreté de Mostaganem.

QUATRE MORTS DANS TROIS WILAYAS

Le «tueur silencieux» continue de faire des victimes

Le nombre de victimes d'intoxications au monoxyde de carbone s'est élevé vendredi à 4 décès, après que deux personnes âgées ont été asphyxiées au monoxyde dans la wilaya de Tizi Ouzou. Selon un communiqué de la protection civile, l'unité secondaire d'Ain El Hammam, est intervenue dans un incident d'intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un radiateur, dans le village de Boumesaoud, commune d'Imsohal, daïra d'Iferhounene. L'accident a fait deux morts (le mari, 77 ans, et son épouse, 68 ans), qui ont été évacués à la morgue de l'hôpital. Par ailleurs, ce vendredi également, le tueur silencieux a coûté la vie à 2 personnes dans les wilayas de Batna et Annaba.

FONDATEUR DE L'ETAT ALGÉRIEN MODERNE

L'Emir Abdelkader, un homme d'Etat et de Savoir

Les travaux du Colloque international sur l'Emir Abdelkader ont débuté, hier, à Alger, sous le thème "À l'honneur des gloires de la Nation: les hauts faits historiques, civilisationnels et patrimoniaux de l'Emir Abdelkader."

Les travaux du Colloque international sur l'Emir Abdelkader ont débuté, hier, à Alger, sous le thème "À l'honneur des gloires de la Nation: les hauts faits historiques, civilisationnels et patrimoniaux de l'Emir Abdelkader", sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'initiative du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. La cérémonie d'ouverture a vu la présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, du conseiller du président de la République chargé des Affaires en lien avec la défense et la sécurité, Boumediene Benattou, ainsi que du conseiller du président de la République chargé des affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni,



en sus des représentants de différentes institutions nationales et du corps diplomatique accrédité en Algérie. Organisé en coordination avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, ce Colloque de deux jours se tient au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger) et rassemble des personnalités politiques, historiques, culturelles et académiques venues de divers

pays, dont le maire de la ville El Kader (Etats-Unis), Josh Pope, la cofondatrice du projet éducatif "Emir Abdelkader", Kathy Garms, et le président actuel de la Fondation internationale de "l'Emir Abdelkader" à Damas (Syrie), Mohamed Cherif Al-Souaf. Ce rendez-vous, organisé dans le cadre des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération et de la commémoration du 192e anniversaire de la Moubaya'a

(Allégeance) à l'Emir Abdelkader, met en lumière les dimensions civilisationnelles et patrimoniales de cette figure emblématique, et vise à souligner son génie dans la résistance à l'occupation ainsi que les valeurs humanistes et les dimensions spirituelles de cette personnalité qui continue de captiver l'intérêt des chercheurs, historiens et acteurs du domaine culturel et politique au niveau national et à l'étranger. Avec APS

FORMATION

Ecole supérieure de management des travaux publics

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a inauguré, hier, à Sidi Abdallah (Ouest d'Alger), l'Ecole supérieure de management des travaux publics (ESMTP). La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de membres du parlement, de cadres du secteur, ainsi que du chargé d'affaires de l'ambassade de la République populaire de Chine à Alger, Zhao Pingsheng. Cet établissement est dédié à la formation en management d'administration, d'entre-

prises et de projets, des cadres du secteur relevant de l'administration centrale, des laboratoires, ainsi que des entreprises intervenant dans la réalisation des grands projets d'infrastructures de travaux publics et de transport (aéroport, voie ferrée), selon les explications fournies. L'Ecole assure une formation qui permet aux cadres du secteur de s'adapter aux exigences normatives, environnementales et aux nouvelles technologies utilisées dans le secteur. D'une capacité de 350 places pédago-

giques extensibles, l'ESMTP, qui s'étend sur une superficie totale de 44.000m², a été réalisée par un groupe chinois de construction. Elle comprend plusieurs structures, dont le bloc pédagogique comprenant 27 salles de cours, une bibliothèque, un amphithéâtre et 4 salles de conférences. L'Ecole dispose également d'un bâtiment d'administration et de gestion comprenant divers bureaux, salles de sports, locaux techniques, et un pavillon d'hébergement des cadres de 144 chambres.

ENERGIE ÉLECTRIQUE

Sonelgaz ouvre la porte aux investisseurs mexicains

Le groupe Sonelgaz s'est engagé à renforcer les relations économiques entre l'Algérie et le Mexique, en invitant les investisseurs mexicains à explorer des opportunités de partenariat dans le secteur de l'énergie. Abonnements aux actualités financières Cette annonce a été faite lors d'une réunion entre le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, et l'ambassadeur du Mexique en Algérie, José Ignacio Madrazo Bolívar. La rencontre, tenue au siège de la direction générale de Sonelgaz, a été l'occasion pour les deux parties de souligner la solidité des relations entre leurs pays respectifs et d'explorer les voies pour dynamiser la coopération. Cette rencontre fait suite à une précédente avec le même

responsable diplomatique le 15 juillet 2024 pour discuter de la question du partenariat et de la coopération dans le domaine de l'énergie. Mourad Adjal a rappelé que Sonelgaz, conformément aux orientations des hautes autorités de l'Etat, est résolue à ouvrir ses portes à une collaboration étroite avec les investisseurs mexicains. Il a insisté sur le potentiel qu'offre la plateforme économique algérienne, caractérisée par un climat d'affaires sain et des opportunités stratégiques dans le secteur de l'énergie. De son côté, l'ambassadeur mexicain a exprimé sa satisfaction quant aux résultats de cette rencontre, saluant la démarche proactive de Sonelgaz et son engagement à encoura-

ger les investisseurs mexicains à entrer sur le marché algérien. Le marché énergétique algérien, soutenu par les efforts de diversification économique du gouvernement, représente une opportunité majeure pour les entreprises étrangères. Les perspectives de coopération avec des partenaires tels que le Mexique traduisent l'ambition de Sonelgaz de renforcer son rôle régional et de nouer des partenariats avec des parties étrangères. Ce rapprochement entre Sonelgaz et les investisseurs mexicains marque une étape significative dans le développement des relations bilatérales entre l'Algérie et le Mexique, ouvrant la voie à des projets communs prometteurs et à un transfert mutuel de savoir-faire.

USINE FIAT D'ORAN

Les travaux d'extension de l'unité de production ont atteint 40%

Le groupe Stellantis El Djazair, représentant de la marque Fiat et de son usine en Algérie, a révélé hier, que les travaux d'agrandissement qu'il a entamés au cours du premier trimestre de cette année, pour augmenter la capacité de production de l'usine Fiat d'Oran, ont atteint 40%.

Inès B.

Le groupe a indiqué, selon El Khabar, que les travaux prévus à cet égard devraient se terminer en 2025, une étape par laquelle l'usine de la marque italienne « Fiat », dans la région de Tfraoui, vise à augmenter les taux d'intégration et la quantité de production, pour couvrir la demande nationale de voitures produites dans ses unités.

À cet égard, le groupe a indiqué que "dans le cadre de son plan de développement, et conformément aux exigences du cahier des charges qui régit l'activité de l'industrie automobile, en mars 2024, Stellantis a lancé les travaux d'agrandissement de l'usine de Tfraoui. d'intégrer la soudure et la peinture, et a ajouté que cette approche permettra d'augmenter les capacités de l'usine et de lancer la production selon un système CCAD pour les véhicules de la marque Fiat". Inaugurée le 11 décembre 2023, l'usine du constructeur automobile italien Fiat (groupe Stellantis), implantée à Tfraoui dans la wilaya d'Oran, avait lancé, en mars 2024, des travaux d'expansion de l'usine. Cette expansion vise à intégrer les ateliers de peinture et de soudure de carrosserie,



permettra d'augmenter le taux d'intégration locale et d'améliorer l'employabilité dans le secteur, de créer jusqu'à 2000 nouveaux emplois et de contribuer au développement de l'industrie automobile algérienne. De plus, l'expansion de l'usine permettra d'augmenter la capacité de production annuelle à 90.000 unités d'ici 2026. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale Dare Forward 2030 de Stellantis Middle East & Africa, qui vise à faire de l'Algérie un pôle industriel stratégique et une plateforme d'exportation pour l'ensemble de la région MENA. Le projet d'expansion de l'usine vise à satisfaire les demandes de véhicules neufs qui ne cessent d'augmenter. Par ailleurs, le directeur des opérations

Afrique et MENA du Groupe Stellantis, Samir Cherfan, a communiqué, jeudi 5 décembre, les derniers résultats des ventes réalisées par la marque automobile italienne Fiat depuis le début de l'année 2024. Fiat est la marque numéro 1 du groupe en termes de volume.

« En Algérie, Fiat détient une part de marché remarquable de 60 %, avec 59 000 unités vendues, menée par le Fiat Doblò, qui compte à lui seul plus de 23 000 unités vendues », a fait savoir Samir Cherfan dans un post sur LinkedIn. « En Turquie, Fiat est en tête avec une part de marché de 11,5 %, avec plus de 122 000 véhicules livrés depuis le début de l'année. La Fiat Tipo (Egea) est la voiture la plus vendue avec plus de 76 000 unités

vendues », selon le responsable de Stellantis. « Ces réalisations reflètent Fiat résilience, l'adaptabilité et le dévouement à offrir de la valeur à ses clients. Au cours d'une année de transitions et de défis, Fiat a non seulement consolidé son leadership sur des marchés comme le Brésil et l'Italie, mais a également renforcé sa présence dans la région Moyen Orient et Afrique de Stellantis », a ajouté Samir Cherfan. I. B.

LE MINISTRE EN CHARGE DU SECTEUR L'ÉVOQUE :

La nouvelle approche renforce l'agriculture

Youcef Cherfa, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a présidé une réunion nationale avec les directeurs de wilayas de la pêche et de l'élevage aquatique, en présence des directeurs des chambres de wilayas de pêche maritime, des cadres centraux du secteur et des représentants des professionnels, selon un communiqué du ministère de l'Agriculture. Cette réunion a constitué une opportunité pour étudier les dossiers et questions liés au développement des ressources halieutiques et à l'aquaculture en vue d'élaborer un document de route. Pour développer ce secteur, le plan comprend un ensemble d'objectifs qui doivent être mis en œuvre à court et moyen terme, notamment ceux liés à l'augmentation de la production de ressources aquatiques, en intensifiant la culture du tilapia en encourageant les investissements dans la production de poisson dans des étangs flottants en côtes. Le document comprend également des objectifs précis: encourager la construction navale nationale, assurer une couverture sociale aux pêcheurs et intégrer l'activité de pêche La marine et l'aquaculture font partie de la liste des activités éligibles pour obtenir des prêts d'exploitation auprès des banques de la région. Le ministre a souligné que les objectifs fixés dans ce cadre, en coordination et concertation avec les professionnels, prendront la forme de contrats d'efficacité qui seront signés par le gouvernement et les principaux acteurs au niveau local et l'administration centrale, expliquant que la nouvelle approche adoptée par le secteur repose sur des plans d'actions réalisables sur le terrain et ayant un impact direct sur le pouvoir d'achat du citoyen.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Le prix a atteint en novembre son niveau le plus haut depuis avril 2023

L'indice de référence pour le prix des produits alimentaires à l'échelle mondiale a atteint en novembre son niveau le plus haut depuis avril 2023, en hausse de 0,5% depuis octobre, sous l'effet d'une envolée des cours internationaux des huiles végétales, d'après les informations communiquées vendredi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

L'indice FAO des prix des produits alimentaires, qui suit l'évolution mensuelle des prix internationaux d'un ensemble de produits alimentaires échangés dans le monde entier, s'est établi en moyenne à 127,5 pour cent en octobre. S'il s'agit d'une hausse de 5,7 pour cent par rapport à la valeur affichée il y a un an, il reste 20,4 pour cent en-deçà du pic de mars 2022.

L'indice FAO des prix des huiles végétales a progressé de 7,5 pour cent en novembre par rapport au mois précédent, soit une deuxième hausse marquée en deux mois et 32 pour cent de plus que sa valeur enregistrée un an auparavant. Les prix mondiaux de l'huile de palme ont grimpé encore davantage, sur fond de préoccupations suscitées par une production plus faible que prévu après des précipitations excessives en Asie du Sud-Est. Les prix internationaux de l'huile de soja ont augmenté sous l'effet de la demande à l'importation dans le monde; les cours de l'huile de colza et de tournesol, eux, ont gonflé en raison du resserrement des perspectives mondiales concernant l'offre, qui a porté atteinte à leurs marchés respectifs. L'indice FAO des prix des produits lai-

niers est resté sur sa trajectoire ascendante en novembre, marquant une hausse de 0,6 pour cent par rapport à octobre, ce qui s'explique par le rebond de la demande mondiale à l'importation de poudre de lait entier. Les prix du beurre ont atteint un nouveau record dans un contexte de forte demande et de contraction des stocks en Europe occidentale, tandis que les prix du fromage ont augmenté en raison des disponibilités limitées à l'exportation.

Les autres indices subsidiaires ont fléchi en novembre. L'indice FAO des prix des céréales a reculé de 2,7 pour cent, soit une baisse de 8 pour cent par rapport à la valeur enregistrée il y a un an. Les prix mondiaux du blé ont baissé en raison d'un repli de la demande à l'importation au niveau mondial et d'un accroissement de l'offre issue des récoltes en cours dans l'hémisphère sud. Les prix mondiaux du maïs sont restés stables: la forte demande intérieure au Brésil et la demande mexicaine de maïs en provenance des États-Unis d'Amérique ont été compensées par des conditions météorologiques favorables en Amérique du Sud, la baisse de la demande de maïs ukrainien et la pression saisonnière due aux récoltes en cours aux États-Unis d'Amérique. L'indice FAO des prix de tous les types de riz a perdu 4,0 pour cent en novembre, ce qui s'explique par une concurrence accrue sur le marché, les pressions des récoltes et les fluctuations de change.

L'indice FAO des prix du sucre a reculé de 2,4 pour cent depuis octobre, sous l'effet du début de la saison de broyage en Inde

et en Thaïlande et de l'apaisement des craintes concernant les perspectives de récolte de canne à sucre l'année prochaine au Brésil, où les précipitations récentes ont amélioré l'humidité des sols.

L'indice FAO des prix de la viande a enregistré une baisse de 0,8 pour cent en novembre, imputable dans une large mesure au fléchissement des cours de la viande de porc dans l'Union européenne, du fait d'une offre abondante et d'une demande mondiale et intérieure qui reste modérée. Les prix mondiaux de la viande ovine et de la viande de volaille ont légèrement régressé tandis que les cours internationaux de la viande de bovins sont restés stables, la hausse des prix à l'exportation du Brésil ayant été contrebalancée par la baisse des prix australiens.

D'après le dernier Bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales, publié lui aussi vendredi, la production mondiale de céréales en 2024 devrait décroître d'environ 0,6 pour cent par rapport à l'année dernière pour s'établir à 2 841 millions de tonnes. Bien qu'il s'agisse d'une révision à la baisse par rapport à octobre, il s'agit tout de même du deuxième volume de production le plus élevé jamais enregistré.

Selon les estimations, le commerce international de céréales en 2024-2025 atteindra 484 millions de tonnes, soit 4,6 pour cent de moins que le volume de l'année précédente. Les volumes de blé et de maïs échangés dans le monde devraient décroître, à la différence du riz.

MASCARA ET CHLEF

Plusieurs localités bénéficient de projets de raccordement au réseau d'AEP

Les wilayas de Mascara et Chlef ont bénéficié de plusieurs projets de raccordement au réseau d'alimentation en eau potable. Les pouvoirs publics insistent sur l'accélération des travaux de raccordement pour permettre aux habitants d'accéder à cette ressource vitale dans les meilleurs délais.



Quatre zones rurales de la commune d'Aïn Fekan dans la wilaya de Mascara ont bénéficié d'un projet de raccordement au réseau de distribution d'eau potable, a annoncé, jeudi, le wali Fouad Aïssi. Lors d'une visite d'inspection de plusieurs projets de développement dans les communes d'Aïn Fekan et d'Aïn Fares, M. Aïssi a indiqué que ce projet cible les zones rurales de Sedd El-Fakiah, Chenainia, Belalza et Ouled Belhadj, dans la commune d'Aïn Fekan. Il a expliqué que cette opération, pour laquelle une enveloppe de 75 millions de dinars, puisée du Fonds national des eaux, a été allouée, consiste à raccorder ces zones rurales au réservoir d'eau d'une capacité de 1.000 mètres cubes, situé dans la région de Zelabna. Cette opération améliorera l'approvisionnement en eau potable (AEP) pour ces regroupements, qui comptent environ 400 habitants. Par ailleurs, le wali a annoncé la réception, au début de l'année prochaine, du projet d'extension de la polyclinique d'Aïn Fekan, qui offrira des services médicaux supplémentaires, notamment un service Mère et Enfant. En outre, M. Aïssi a insisté sur l'accélération des travaux d'aménagement urbain dans la ville d'Aïn Fares, afin de livrer le projet dans les prochaines semaines. Les travaux, actuellement achevés à hauteur de 70 %, concernent le

bitumage des routes urbaines, la réhabilitation des canalisations d'évacuation des eaux pluviales, la remise en état des trottoirs, l'entretien de l'éclairage public et l'aménagement des espaces verts. Une enveloppe de 31 millions de dinars a été allouée à ce projet, dans le cadre du programme de développement économique et social des collectivités locales. La visite d'inspection du wali a également inclus l'examen des projets de construction d'un groupe scolaire et de deux salles d'extension au lycée Houari Boumediene dans la commune d'Aïn Fekan. Ces projets devraient être finalisés, avant la fin du premier trimestre de l'année prochaine. Enfin, le wali a supervisé les travaux de construction d'un centre de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux, dans la même commune, dont le taux d'avancement atteint actuellement 27 %. Par ailleurs, des projets relatifs à l'approvisionnement en eau potable de plusieurs zones d'habitation de la commune d'Oued Lili (Tiaret) entreront

bientôt en service. Lors d'un exposé présenté au wali, Saïd Khalil, lors de sa visite dans les communes de cette daïra, le directeur local des Ressources en eau, El-Aïd Aïssani, a précisé que deux réservoirs ont récemment été construits, l'un dans le village de « Ghalal » d'une capacité de 250 mètres cubes, et un autre dans la localité de « Trich » d'une capacité de 1.000 mètres cubes. Ces réservoirs sont raccordés à un forage profond offrant un débit de 15 litres par seconde, réalisé l'année dernière, a fait savoir M. Aïssani, ajoutant que les travaux de raccordement de ces deux réservoirs aux localités concernées ont atteint un taux d'avancement de 50 %. Ce projet, qui bénéficiera à 645 familles, porte l'installation de conduites sur une distance de 21,7 km, pour une enveloppe budgétaire de 49,9 millions de dinars, a indiqué la même source. Par ailleurs, dans la même région, deux forages profonds de 250 mètres sont en cours de réalisation et d'équipement dans le cadre du programme d'urgence du secteur. Ce projet,

d'un coût de 140 millions de dinars, vise à approvisionner les zones d'habitation relevant de la commune voisine de « Guertoufa », tout en réservant une part des ressources en eau pour renforcer le réseau d'eau potable de la localité de « Trich ». Le wali Saïd Khalil, a salué les efforts déployés sur le terrain, tout en insistant sur l'accélération des travaux de raccordement pour permettre aux habitants d'accéder à cette ressource vitale dans les meilleurs délais, à l'instar des autres projets relevant du secteur. Au cours de sa visite, le wali a également inspecté des projets de développement, notamment un centre de stockage de céréales d'une capacité de 5.000 tonnes dans la même commune, dont il a ordonné la livraison pour la fin février prochain. Le premier responsable de l'Exécutif local a aussi supervisé des projets tels que la protection contre les inondations du chemin de wilaya n 7 (CW7) dans la commune de « Tida », le renforcement de la route nationale RN 90 à « Sidi Mellal », ainsi que des projets éducatifs.

KHENCHELA

RACCORDEMENT DE 568 FOYERS AU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Pas moins de 568 foyers des communes de la daïra de Chechar, dans la wilaya de Khenchela, ont été raccordés jeudi dernier aux réseaux d'électricité et de gaz. Au cours de sa visite d'inspection dans cette daïra, le wali Salim Harizi a présidé le raccordement au réseau de gaz de 190 foyers à la localité de Hella, 57 à Chebla et 37 à Keloua (commune de Khirène), 75 à Tihedbine (Chechar) ainsi que le raccordement au réseau d'électricité de 131 foyers à Hedidane et 21 à El Medhaghén (commune de Djellal). Dans ses explications techniques données à l'occasion, le directeur de la société de distribution de l'électricité et du gaz à Khenchela,

Abdelkarim Bounoughaz, a précisé que la desserte par le réseau de gaz des 247 foyers de la commune de Khirène a nécessité la pose d'un réseau de plus de 10 km pour une enveloppe financière de 56 millions DA, tandis que le raccordement des 75 foyers de Chechar a requis la réalisation dans un délai de 60 jours d'un réseau de plus de 3 km pour un coût de 17 millions DA. Le même responsable a précisé que le raccordement au réseau d'électricité des 152 foyers de Djellal a été effectué grâce à un réseau de distribution de 6 km et une enveloppe financière de 31 millions DA, alors que la desserte des 94 foyers de Khirène a

mobilisé 40 millions DA pour la pose d'un réseau de 9 km. L'occasion a donné lieu également à l'inspection des travaux de raccordement de 111 exploitations agricoles de la commune de Khirène au réseau d'électricité par la réalisation d'un réseau de distribution de 30 km pour 190 millions DA. Le directeur local de la société de distribution de l'électricité et du gaz a expliqué le retard dans la réception de ce projet, lancé depuis deux ans et affichant actuellement un taux d'avancement des travaux de 84 %, aux oppositions de certains citoyens liées à la nature juridique des terres traversées par le réseau.

TISSEMSILT

RÉCUPÉRATION DU FONCIER INDUSTRIEL NON EXPLOITÉ

La direction de l'Industrie de la wilaya de Tissemsilt a récupéré 9 lots de terrain relevant du foncier industriel non exploités, à travers le territoire de la wilaya, a déclaré, jeudi, le directeur intérimaire de l'Industrie, M. Hocine Chaker. M. Chaker a précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel dans la wilaya. La superficie totale des assiettes foncières récupérées, depuis le début de cette opération engagée par les services compétents, l'année dernière à ce jour, s'élève à 12,9 hectares, a-t-il fait savoir. Selon le même responsable, plusieurs mesures juridiques ont été prises pour récupérer ces terrains, notamment des mises en demeure et des poursuites judiciaires à l'encontre des investisseurs n'ayant pas fait preuve de sérieux en obtenant des assiettes foncières dans le cadre de projets d'investissement, sans toutefois concrétiser leurs projets sur le terrain. Les lots de terrains récupérés seront intégrés à la plateforme numérique du secteur pour être attribués à des « investisseurs sérieux », afin de lancer des projets d'investissement, a-t-il indiqué. Le responsable a, d'autre part, fait état de l'achèvement des travaux d'aménagement des zones d'activités dans les communes de Tissemsilt et de Khemisti. Ces aménagement, supervisés par la direction de l'Urbanisme de la wilaya, devront de nouveaux investisseurs dans cette collectivité locale des Hauts-plateaux du Centre-Ouest, a-t-il ajouté.

EL TARF

73 PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ANGEM

Quelques 73 projets ont bénéficié de financement depuis début 2024 dans la wilaya d'El Tarf dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM). Selon le chargé de communication au niveau de cette antenne, Raouf Drissi, l'opération a concerné le financement de projets au titre de la formule des prêts non-rémunérés d'acquisition de matières premières pour les activités artisanales des femmes rurales et famille productives ainsi que de la formule tripartite destinée aux activités des bureaux d'études, des cliniques médicales et certains projets innovants. La même source a porté l'accent sur l'importance du dispositif ANGEM pour l'accompagnement des porteurs de projets de création de micro-entreprises dans divers secteurs liés au développement et à la création d'emplois, notamment dans les zones rurales de cette région frontalière. Dans le cadre de la diffusion de la culture entrepreneuriale dans les milieux de jeunes, l'antenne de l'ANGEM organise des journées d'information dans les zones reculées pour présenter le dispositif ANGEM et ses avantages, a-t-on indiqué. M. Drissi a mis en exergue dans ce contexte l'importance de l'assurance du matériel et des équipements contre les divers risques par les bénéficiaires du financement ANGEM pour garantir la pérennité de leurs activités.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'OMS envoie une équipe d'experts pour diagnostiquer une maladie mystérieuse

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) va déployer des experts en RDC afin d'aider les autorités sanitaires du pays à diagnostiquer une maladie inconnue qui a récemment été signalée à Panzi, dans le sud-ouest. Des tests de laboratoires vont notamment être réalisés dans le but d'en savoir plus sur cette affection et son origine.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué vendredi qu'elle déployait des experts pour aider les autorités sanitaires de la République démocratique du Congo à enquêter sur une maladie non encore diagnostiquée liée à de nombreux décès dans une région reculée du pays. Les experts de l'OMS sont en route pour Panzi, une localité du sud-ouest de la province de Kwango, où ils fourniront des médicaments essentiels et des kits de diagnostic pour aider à analyser la cause de la maladie. Des tests de laboratoire sont en cours pour déterminer la cause, a déclaré l'agence onusienne, ajoutant qu'elle partagerait plus d'informations dès qu'elles seraient disponibles. «Notre priorité est d'apporter un soutien efficace aux familles et aux communautés touchées, a déclaré Matshidiso Moeti, direc-

teur régional de l'OMS pour l'Afrique. Tous les efforts sont en cours pour identifier la cause de la maladie, comprendre ses modes de transmission et assurer une réponse appropriée aussi rapidement que possible.» Selon l'OMS, 394 cas et 30 décès ont été signalés jusqu'à présent dans la zone de santé de Panzi, citant des données du ministère de la santé publique datant du début de semaine. Jeudi dernier, les autorités locales ont déclaré qu'une maladie inconnue avait tué 131 personnes. Selon l'OMS, les symptômes de la maladie sont les suivants : maux de tête, toux, fièvre, difficultés respiratoires et anémie. Les experts, parmi lesquels des épidémiologistes, des techniciens de laboratoire et des scientifiques de la lutte antinfectieuse se sont déplacés afin d'aider à analyser et à déterminer la cause de la maladie.



Outre le dépistage et la recherche active des cas, l'équipe se concentra sur le traitement, la prévention, ainsi que la sensibilisation des communautés locales. Un agent pathogène

respiratoire tel que la grippe ou la Covid-19 est actuellement étudié comme cause possible, ainsi que le paludisme, la rougeole et d'autres maladies. Panzi est une communauté

rurale située à plus de 700 kilomètres de la capitale Kinshasa. L'accès par la route est difficile et le réseau de communication limité.

A.B.

IA ET INCLUSION

L'intelligence artificielle au service des personnes en situation de handicap

Avec plus de 15% de la population mondiale touchée par une forme de handicap, les initiatives pullulent. L'intelligence artificielle peut changer la vie des personnes handicapées, plus autonomes grâce aux progrès de la reconnaissance d'image, voire capables de récupérer en partie une faculté perdue comme la parole ou la marche. Fin mai 2023, une personne paraplégique, atteinte au niveau des vertèbres cervicales, a pu pour la première fois retrouver un contrôle naturel de la marche par la pensée, grâce au couplage de deux technologies rétablissant une communication entre le cerveau et la moelle épinière. Parallèlement, l'entreprise Neuralink que le milliardaire Elon Musk a lancé en 2016, espère redonner de l'autonomie aux personnes paralysées via des implants cérébraux, avant de lier le cerveau humain aux machines. Elle a été autorisée fin mai aux Etats-Unis à réali-

ser de premiers tests sur des humains. Moins spectaculaire mais tout aussi important, des produits grand public comme les smartphones se transforment en béquilles au quotidien, grâce à l'IA. Grâce à leur caméra, les iPhone ou autres Android disposent d'applications pour identifier les personnes et décrire les objets présents autour d'eux : utile pour trouver la porte la plus proche ou le bouton d'un micro-ondes, par exemple. En mai, Apple a annoncé la fonctionnalité Live Speech qui permettra de s'exprimer par écrit lors de conversations téléphoniques ou en visio, avec une retranscription audio de ses propos pour son interlocuteur. Aux personnes qui risquent de perdre l'usage de la parole en raison d'une maladie neuro-dégénérative, la marque à la pomme promet aussi de reproduire le timbre de leur voix après un entraînement de 15 minutes. Apple a travaillé avec l'organisation fondée par

le joueur de NFL Steve Gleason atteint de la maladie de Charcot, a expliqué à l'AFP, à l'occasion du salon VivaTech à Paris du 14 au 17 juin 2023, Sarah Herrlinger, qui dirige les projets d'accessibilité de l'entreprise. Une personne sur trois touchée par cette maladie risque de perdre la parole, précise-t-elle. Chez Apple, "l'accessibilité d'un produit est pensée dès le début. Nous étions les premiers à lancer un lecteur d'écran tactile en 2009", affirme-t-elle. Du côté de Google, on tente actuellement de mobiliser l'intelligence artificielle générative, qui "apporte de nombreuses promesses pour l'accessibilité" et notamment pour les troubles cognitifs, selon Eve Andersson, la responsable de l'accessibilité. Dans la ligne de mire : des solutions pour aider les personnes dyslexiques à lire, comme des résumés automatiques de textes ou des propositions de réponses aux emails. Grace à l'IA de Google Deepmind, l'appli-

cation de vision assistée Lookout permettra à l'utilisateur d'interroger son appareil sur le contenu de n'importe quelle image. "Si vous concevez et développez quelque chose qui marche bien pour les personnes avec un handicap, cela marchera encore mieux pour tous les utilisateurs", affirme Eve Andersson, qui cite notamment les polices de caractères plus grandes, la transcription vocale, ou les sous-titres automatiques de vidéos YouTube. Les solutions apportées par l'IA sont susceptibles d'offrir beaucoup d'autonomie aux personnes aveugles et malvoyantes, et sont parfois adoptées sans même qu'on s'en rende compte. L'application SeeingAI de Microsoft par exemple permet d'"explorer une photographie avec les doigts, ce qui est intéressant lors d'un partage sur un groupe Whatsapp", mais "les gens ne sont pas toujours conscients de c'est grâce à l'intelligence artificielle".

D'APRÈS UNE RÉCENTE ÉTUDE

La caféine aurait un effet étonnant sur la dopamine et certaines addictions

Une étude parue le 28 septembre 2024, fruit d'une collaboration internationale entre des scientifiques italiens et américains a mis en avant le fait que le café, et plus particulièrement la caféine, pourrait avoir des effets insoupçonnés sur une molécule particulière. On la connaît sous le nom de "molécule du plaisir", mais en termes scientifiques, on parlera de dopamine. Au regard de la définition qu'en donne l'Institut du cerveau, la dopamine est une molécule "sécrétée par les neurones dopaminergiques et joue un rôle essentiel dans le mouvement, la motivation, le plaisir et la récompense". Sa présence est notamment nécessaire, si tant est qu'elle l'est dans "des taux équilibrés, pour maintenir un fonctionnement neuronal optimal et une bonne santé menta-

le". Elle prend notamment place dans le circuit dit de la récompense qui est impliqué, entre autres, dans le phénomène des addictions. En effet, "des taux élevés de dopamine peuvent être à l'origine des addictions à l'alcool, aux produits stupéfiants ou aux jeux" précise l'Institut du cerveau. En effet, lors de la consommation d'alcool ou de drogue, le cerveau libère une quantité très élevée de dopamine donnant donc à l'individu un sentiment de satisfaction important. De fait, il y a un risque que l'individu soit en constante recherche de ce sentiment et donc sombre dans une possible dépendance. C'est ce que met en avant l'étude parue dans la revue Translational Psychiatry. En effet, les chercheurs ont remarqué, en testant leur hypothèse sur

des rats que lorsqu'un individu consommait de l'alcool et prenait de la caféine, une partie de la dopamine normalement libérée ne pouvait pas l'être. En effet, en s'intéressant de plus près à cette étrange réaction, les chercheurs se sont rendus compte que lorsque la caféine était consommée, le corps ne pouvait pas convertir l'alcool en salsolinol, un composé chimique responsable de la libération de la dopamine dans le cerveau. Et ce n'est pas tout. En effet, la caféine ne semble pas avoir uniquement un effet sur l'alcool et la libération de dopamine à sa consommation. La molécule que l'on retrouve dans notre tasse de café matinale pourrait également jouer un rôle pour contrer la libération de dopamine en cas de consommation de morphine,

une drogue hautement addictive. En effet, bien que la caféine ait montré des effets intéressants pour bloquer la libération de dopamine, il reste encore des pistes à explorer. Déjà, l'étude n'a pas été réalisée avec des individus humains, mais sur des animaux, même si des similitudes existent, rien ne permet d'affirmer que cela fonctionnera chez l'Homme. Ensuite, la caféine comme bloqueur de dopamine a été testée chez des individus qui n'étaient pas dépendants de telle ou telle substance. Rien ne permet non plus d'affirmer qu'en fonction du degré de l'addiction, la caféine pourra être particulièrement utile. De futurs tests sont donc attendus pour attester des qualités de la caféine pour lutter contre les addictions.

ROUMANIE

La Cour constitutionnelle annule le résultat du premier tour de la présidentielle

La Cour constitutionnelle de Roumanie a annoncé vendredi annuler les résultats du premier tour de l'élection présidentielle du 24 novembre et ordonner un nouveau scrutin. Une décision qui intervient au lendemain de la déclassification de documents du renseignement national faisant état d'une opération d'envergure sur TikTok en faveur du candidat pro-russe, Calin Georgescu, arrivé en tête au premier tour. Ce dernier dénonce un "coup d'État".



À deux jours du deuxième tour de la présidentielle, la Cour constitutionnelle a annoncé vendredi 6 décembre dans un communiqué annuler les résultats du premier tour de l'élection présidentielle du 24 novembre et ordonner un nouveau scrutin. "Le processus électoral visant à élire le président de la Roumanie sera entièrement repris et le gouvernement fixera une nouvelle date et un nouveau calendrier pour les étapes nécessaires", a-t-elle précisé. La juridiction a pris cette décision au lendemain de

la déclassification de documents du renseignement national faisant état d'une opération d'envergure sur TikTok en faveur du candidat pro-russe, Calin Georgescu, arrivé en tête au premier tour contre toute attente. Ce dernier a qualifié vendredi la décision de la Cour suprême de "coup d'État", selon une déclaration écrite transmise à la chaîne de télévision Realitatea TV. Déclassifiés mercredi par les autorités roumaines, ces documents détaillant des manœuvres de déstabilisation présumées rappellent des tech-

niques employées par la Russie. Une note d'information de la Direction générale de la protection interne (DIPI) indique ainsi que la plateforme TikTok a été le théâtre d'une "campagne non-officielle" à laquelle ont participé "environ 130 influenceurs totalisant plus de huit millions d'abonnés".

L'analyse métrique effectuée

par le renseignement roumain révèle qu'entre le 13 et le 26 novembre, les contenus associés aux divers mots-dièse de la campagne de Calin Georgescu ont atteint la neuvième place des tendances TikTok dans le monde. Toutefois, aucune trace d'une "amplification artificielle" de la diffusion de ces contenus n'a été révélée, d'après ce docu-

ment. Mis en cause, le réseau social TikTok a indiqué "n'avoir aucune preuve qu'une campagne coordonnée ait eu lieu sur la plateforme à ce jour". La décision de la Cour constitutionnelle s'impose à tous et nous la respecterons", a-t-il déclaré, ajoutant que cette décision était "extraordinaire" et que c'était la première fois dans l'histoire du pays qu'une élection présidentielle était ainsi annulée.

Les élections législatives n'ayant pas été annulées par la Cour constitutionnelle de Roumanie, ce sera au futur gouvernement de décider de la nouvelle date de l'élection présidentielle, a annoncé Klaus Iohannis. "Je resterai en mandat jusqu'à l'élection du prochain président, comme le stipule la Constitution", a déclaré Klaus Iohannis, dont le mandat aurait normalement dû prendre fin le 21 décembre. "Je mènerai ce mandat jusqu'à son terme [...] pour une Roumanie sûre, libre, européenne." Le président s'est ensuite adressé aux partenaires internationaux de la Roumanie pour les rassurer, répétant que le pays reste "stable", "solide", "pro-européen" et "l'allié de l'Otan".

USA

Une cour d'appel rejette un recours de Tiktok contre sa vente forcée

Une cour d'appel fédérale américaine a rejeté vendredi un recours déposé par Tiktok contre une loi obligeant son propriétaire, le groupe chinois ByteDance, à vendre son application aux États-Unis avant le début de l'année prochaine, sous peine d'interdiction sur le territoire américain. Cette décision pourrait faire l'objet d'un recours devant la Cour Suprême des États-Unis ou devant l'ensemble des cours d'appel du pays. La cour d'appel a estimé que la loi votée par le Congrès et promulguée par le président Joe Biden en avril dernier était "l'aboutissement d'une action approfondie et bipartite du Congrès et des présidents successifs", qui "s'inscrit dans le cadre d'un effort plus large visant à contrer une menace bien étayée pour la sécurité nationale posée par la RPC (République populaire de Chine)". Le ministère de la justice et Tiktok n'ont pas commenté la décision dans l'immédiat. L'application, utilisée par 170 millions d'Américains, pourrait être interdite dès le 19 janvier. Le président Joe Biden a la possibilité d'accorder une prolongation unique de 90 jours à ByteDance, seulement en cas de progrès significatifs de la part du groupe dans la recherche d'un acheteur.

La cour d'appel a cependant réaffirmé que sa décision entraînerait l'interdiction de Tiktok le 19 janvier, sans délai de grâce de

la part du président américain. "En conséquence, les millions d'utilisateurs de Tiktok devront trouver d'autres moyens de communication", a déclaré la cour, évoquant une "menace commerciale hybride de la Chine pour la sécurité nationale des États-Unis, et non pour le gouvernement américain, qui s'est engagé avec Tiktok dans un processus pluriannuel afin de trouver une solution alternative". Selon le ministère de la justice, Tiktok constitue une menace sérieuse pour la sécurité nationale en raison de son accès à de vastes données personnelles d'Américains, potentiellement exploitables par le gouvernement chinois. Tiktok a nié avoir partagé ou vouloir partager les données de ses utilisateurs américains, accusant les législateurs américains d'avancer des préoc-

cupations "spéculatives". Tiktok et ByteDance soutiennent que la loi est inconstitutionnelle et qu'elle viole le droit à la liberté d'expression des Américains. Ils la qualifient de "rupture radicale avec la tradition de ce pays de défendre un Internet ouvert". La loi interdit aussi aux géants de la technologie tels que Apple et Alphabet de proposer le téléchargement de Tiktok sur leurs plateformes, à moins que ByteDance ne se sépare de l'application avant la date-limite. Donald Trump, président-élu des États-Unis, avait tenté en vain d'interdire Tiktok pendant son premier mandat en 2020, avant de revenir sur sa décision lors de sa campagne présidentielle en vue de l'élection du 5 novembre, affirmant qu'il s'opposerait à l'interdiction de Tiktok.

BURKINA FASO

Le capitaine Ibrahim Traoré met fin aux fonctions du Premier ministre

Le Président de la transition du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré a mis fin vendredi soir aux fonctions du Premier ministre, Apollinaire Joachimson Kyélem de Tambèla, en poste depuis octobre 2022, selon un décret lu à la

Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB). "Le président du Faso décrète : il est mis fin aux fonctions du Premier ministre (...) Le gouvernement est dissout. Les membres du gouvernement dissout expédie les affaires courantes

jusqu'à la formation du nouveau gouvernement", a déclaré le Secrétaire général du gouvernement Mathias Traoré à la télévision d'Etat. Aucune raison n'a été communiquée par le Secrétaire général du gouvernement, pour expliquer ou justifier la dissolution du gouvernement. Apollinaire Kyélem de Tambèla, le désormais ex-Premier ministre, est avocat au Barreau du Burkina Faso et directeur du Centre de recherches internationales et stratégiques (C.R.I.S.).

Il est auteur de plusieurs œuvres de référence notamment "Thomas Sankara et la Révolution au Burkina Faso, une expérience de développement autocentré". Pour rappel, le Burkina Faso a vécu deux coups d'Etat au cours des 3 dernières années. Le premier coup d'Etat a renversé l'ancien président Roch Marc Christian Kaboré, fin janvier 2022, et permis au lieutenant-colonel, Paul-Henri Sandaogo Damiba, de prendre le pouvoir.

PAYS-BAS

Un immeuble s'effondre partiellement à La Haye à la suite d'une explosion, plusieurs blessés

Selon la presse néerlandaise, quatre personnes ont été secourues par les pompiers après l'incident, qui s'est produit en tout début de journée samedi 7 décembre. Les recherches sont toujours en cours. Un immeuble d'habitation de trois étages s'est partiellement effondré à La Haye samedi 7 décembre, à la suite d'un incendie et d'une explosion, ont indiqué les pompiers, qui recherchent des personnes sous les décombres. «Les services d'ur-

gence sont en train de secourir et rechercher des personnes, et de lutter contre l'incendie», a déclaré le service des pompiers de la ville dans un communiqué. Pour le moment, quatre personnes ont été secourues, ont annoncé les pompiers vers 8 heures du matin et ont été transportées à l'hôpital. Ces derniers ignorent encore combien de personnes se trouvent dans les décombres. L'incident s'est produit dans la rue de Tarwekamp, dans le quar-

tier de Mariahoeve, au nord-est de la ville, aux alentours de 6h15, rapporte le site du média Nos. La cause de l'explosion n'est pas encore déterminée. L'immeuble touché est un bâtiment dont le rez-de-chaussée est composé de commerces, avec deux étages résidentiels. Le maire de La Haye Jan van Zanen s'est rendu sur place, tandis que, devant les fumées dégagées par l'incendie, le voisinage a été enjoint à se calfeutrer pour éviter une intoxication.

COUPE DE LA CAF

L'USMA et le CSC pour confirmer

Les deux représentants en coupe de la confédération africaine (CAF), l'USM Alger et le CS Constantine, disputeront, aujourd'hui, leur deuxième match comptant pour la phase des poules de cette compétition. Vainqueurs tous deux lors de la première journée, respectivement (6/0) face aux Botswanais d'Orapa United (6-0) et les Tunisiens du CS Sfaxien (0-1), nos clubs tenteront de confirmer lors de cette deuxième journée pour prendre la tête de leurs groupes respectifs et se rapprocher de la qualification au prochain tour.

Marouane A.

Les Rouge et Noir qui n'ont fait qu'une bouchée d'Orapa United souhaitent prendre le dessus sur les Sénégalais de l'ASC Jaraf dans ce match qui se jouera au stade Abdoulaye Wade au Sénégal à 17h (heure algérienne). Les Rouge et Noir ont pris toutes leurs dispositions pour cette rencontre en se déplaçant très tôt, puisqu'ils se sont rendus sur place, mercredi dernier et ce pour s'acclimater avec la météo au Sénégal et pour s'imprégner de l'ambiance qu'ils trouveront là-bas. Les

poullains de Nabil Maâloul savent ce qui les attend lors de cette empoignade et se donneront à fond pour revenir avec les trois points du succès qui lui permettront de prendre seuls la tête de ce groupe C, eux qui partagent cette place pour le moment avec les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas, vainqueurs du Jaraaf du Sénégal sur le score de 2 à 0. Le technicien tunisien devrait compter sur tous ses joueurs, lui qui avait déjà déclaré que le retour de Ghacha et Belkacemi, faisait grand bien à l'équipe. Il souhaite donc confirmer face à Jaraf et pourquoi pas



reproduire le rendement de la première rencontre face Orapa United, même s'il faut avouer que le Jaraf est d'un tout autre calibre et reste une formation respectée en Afrique.

LES «SANAFIRS» EN APPEL FACE À SIMBA

De son côté, le CS Constantine,

qui avait surpris le voisin tunisien, le CS Sfaxien, lors du premier match en Tunisie, aura la tâche quelque peu difficile en donnant la réplique à la formation redoutable de Simba SC de Tanzanie.

Le match aura lieu au stade Chahid Hamlaoui de Constantine et devrait drainer une gran-

de foule avec des «Sanafirs» qui donneront de la voix pour aider leur équipe à prendre les trois points qui restent très importants dans la course à la qualification au prochain tour.

Le CSC et Simba SC occupent conjointement le fauteuil de leader avec 3 points chacun, sachant que Simba avait battu lors de la précédente journée la formation angolaise de Bravos do Maquis (1-0).

C'est dire qu'il s'agit du choc de ce groupe A, entre les deux formations favorites du groupe. Les Vert et Noir se doivent de faire très attention à cette équipe qui avait été dirigée la saison passée par l'actuel entraîneur de la JSK, l'Algérien, Abdelhak Bencheikha, avec lequel il a remporté la Coupe de Tanzanie. Le driver des «Khoumoura» (les Verts), Khiereddine Madoui, qui n'est pas un novice et qui a déjà remporté la LDC avec l'ESS, sait ce qui l'attend et a sa propre stratégie pour contrer les Tanzaniens et remporter le match.

M. A.

LIGUE 1 MOBILIS

La fin de la phase aller fixée au samedi 28 décembre

La 15e et dernière journée de la phase aller de la Ligue 1 Mobilis de football, se jouera les 26, 27, et 28 décembre, selon le calendrier dévoilé par la Ligue de football professionnel (LFP), vendredi sur son site officiel. Cette ultime journée de la première partie de la saison se jouera dans son intégralité, contrairement à la 14e journée, prévue les 20 et 21 décembre, et qui sera tronquée du match MC Oran-CR Belouizdad, reporté à une date ultérieure. La 13e journée, fixée quant à elle aux 13 et 14 décembre, sera tronquée de trois matchs : CR Belouizdad-CS Constantine, ES Mostaganem-MC Alger, et USM Alger-USM Khenchela, reportés en raison de l'engagement du MCA, du CRB, du CSC, et de l'USMA, en phase de poules des compétitions africaines interclubs.

L'instance dirigeante de la compétition a également dévoilé le programme de trois matchs en retard, il s'agit de CR Belouizdad-JS Saoura (7e journée) qui se jouera le mardi 17 décembre, soit le même jour que ES Sétif-Paradou AC (9e journée). Le derby USM Alger-Paradou AC, comptant pour la mise à jour de la 11e journée, est fixé au mardi 31 décembre au stade du 5-juillet.

Le "big derby" de la capitale entre l'USMA et le MCA (7e journée), n'a toujours pas été programmé.

VOICI PAR AILLEURS LE CALENDRIER DE LA LIGUE 1 MOBILIS JUSQU'À LA FIN DE LA PHASE ALLER :

12e journée : 7 et 8 décembre (tronquée de quatre matchs)
13e journée : 13 et 14 décembre (tronquée de trois matchs)
14e journée : 20 et 21 décembre (tronquée d'un seul match)
15e journée : 26, 27, et 28 décembre (se jouera dans son intégralité)

PROGRAMME DES MATCHS DE MISE À JOUR :

(7e journée) mardi 17 décembre : CR Belouizdad-JS Saoura
(9e journée) mardi 17 décembre : ES Sétif - Paradou AC
(11e journée) mardi 31 décembre : USM Alger - Paradou AC

MATCHS EN RETARD EN ATTENTE DE PROGRAMMATION :

7e journée: USM Alger- MC Alger
9e journée : CR Belouizdad-JS Kabylie
10e journée : JS Kabylie- MC El-Bayadh, Paradou AC-US Biskra
12e journée : Paradou AC-CR Belouizdad, CS Constance-MC El-Bayadh, Olympique Akbou-USM Alger, MC Alger-JS Saoura.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST - 12E JOURNÉE)

L'USMAN s'impose sur le fil et revient à deux points du leader

L'USM Annaba, vainqueur in extremis devant l'AS Khroub (3-2), vendredi en ouverture de la 12e journée de la Ligue 2 de football amateur, s'est hissée provisoirement à la deuxième place du groupe Centre-Est, au moment où le MCB Oued Sly a battu le SKAF Khemis Miliana (1-0) dans le groupe Centre-Ouest. A la faveur de cette victoire sur le fil, les Annabis (24 points) reviennent provisoirement à deux longueurs du

leader du groupe Centre-Est, le MB Rouissat, qui tentera de prolonger sa série d'invincibilité (4 victoires, 1 nul). Dans les deux autres rencontres, disputées vendredi, le CA Batna (8e, 15 pts) a battu le NRB Teleghma (1-0), alors que le HB Chelghoum (16 pts) a rejoint l'AS Khroub au sixième rang du classement, suite à sa large victoire devant le MSP Batna (10e, 13 pts).

R.S.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE

Trois candidats à la présidence de la FAB

La Commission de candidatures de la Fédération algérienne de boxe a annoncé vendredi, avoir retenu les dossiers de trois candidats à la présidence de l'instance pour le mandat olympique 2024-2028, dont celui du président sortant, Youcef Khelifi. Les deux autres candidats sont: Azzouz Bouchebrine et Abdelkader Abbés, qui passeront par les urnes lors de l'Assemblée générale élective de l'instance, prévue le 15 décembre, à la salle de conférences du Comité olympique et sportif algérien (COA), à Ben Aknoun. "Les trois candidats à la présidence de la FAB ont été informés de l'ac-

ception de leurs dossiers et du fait qu'ils auront droit à dix minutes chacun lors de l'AGE du 15 décembre pour exposer leur programme" a détaillé dans un communiqué le président de la Commission de candidatures, Salim Drif. Par ailleurs, seize dossiers ont été acceptés concernant les membres souhaitant faire partie du nouveau Bureau fédéral de la FAB, alors que le dix-septième dossier, déposé par Mahmoud Makritari, a été déclaré "incomplet", car ne comportant pas une pièce justifiant son niveau scolaire. Pour rappel, les bilans moral et financier de la FAB pour l'année 2024 ont été approuvés à l'unanimité par les cinquante membres qui avaient exprimé leur voix lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'instance, tenue fin novembre dernier à la salle de conférences du Comité olympique et sportif algérien. Les membres de l'Assemblée avaient commencé par l'approbation du bilan moral (46 oui, 1 non, 3 abstentions), avant de passer au bilan financier (47 oui, 2 non, 1 abstention). C'est cependant le bilan général du mandat olympique 2021 - 2024 qui a vraiment fait l'unanimité, en récoltant 50 oui sur les cinquante votes. L'instance fédérale est dirigée par Youcef Khelifi depuis novembre 2022, lorsqu'il avait remporté le suffrage avec 28 voix contre 21 pour son concurrent Fethi Belarbi.

TENNIS/CHAMPIONNAT NATIONAL SENIORS 2024

Ben Aknoun accueillera la compétition du 11 au 14 décembre

Le Championnat national seniors de tennis (messieurs et dames) 2024 se déroulera du 11 au 14 décembre, au Centre fédéral d'entraînement de la Fédération algérienne de la discipline (FAT), à Ben Aknoun, a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs. "La participation est ouverte à tous les athlètes classés en 1re série et en 2e série, ainsi qu'aux quart de finalistes du Championnat national de 3e série", a-t-on précisé de même source. "Les finalistes du Championnat national juniors ainsi que le vainqueur du Championnat national cadets pourront également participer à ce Championnat national seniors, pour lequel deux Wild Cards seront attribuées" a-t-on ajouté. L'arbitre international Walid Bouaouiche, détenteur d'un Green

Badge, sera le Juge arbitre de cette compétition, alors que le Directeur sera Tahar Azzi. "Cinq courts en terre battue ont été réquisitionnés pour abriter l'évènement" prévu en deux tableaux : simple et double. Par ailleurs, les organisateurs ont tenu à faire savoir que "seules les inscriptions des athlètes transmises au juge arbitre par le biais de leurs clubs seront prises en compte au moment du tirage au sort. Et pour être acceptés, les athlètes doivent obligatoirement confirmer par E-Mail au juge arbitre, leur inscription par le biais de leur club, au plus tard le lundi 9 décembre courant, à 12h00" ont-ils encore précisé. A la fin de la compétition, les différents lauréats auront droit à des récompenses.

MLS

Messi désigné joueur de l'année

Une récompense de plus pour Lionel Messi. L'octuple Ballon d'or a été désigné meilleur joueur (MVP) du championnat de football nord-américain, a annoncé la MLS ce vendredi. Il succède au palmarès à un autre Argentin, Luciano Acosta. Du haut de ses 37 ans, Messi a mené l'Inter Miami en tête du championnat après la saison régulière avec 74 points, un record en MLS.

Mais la saison s'est achevée de façon brutale pour Miami et son champion du monde 2022 avec une élimination surprise dès le premier tour des play-offs par Atlanta. Pour sa première année complète aux Etats-Unis après avoir rejoint Miami en juillet 2023, l'ancien Parisien a brillé avec 20 buts et 16 passes décisives lors de la saison régulière, bien qu'il ait manqué 16 rencontres. La finale du championnat oppose ce samedi le Los Angeles Galaxy aux Red Bulls de New York. Sous contrat jusqu'en décembre 2025, Messi a pour nouvel entraîneur son compatriote Javier Mascherano, qui a été choisi pour remplacer Tata Martino. L'ancien milieu de terrain a hérité d'une équipe qui a dominé la saison régulière de MLS, remportant le Supporters' Shield de l'équipe ayant le meilleur bilan global, battant au passage le record de points, ce qui a conduit la FIFA à lui attri-

buer une place pour la Coupe du monde des clubs de l'année prochaine. Les partenaires de Lionel Messi affronteront dans leur groupe Palmeiras, Porto et les Égyptiens d'Al Ahly, et pourraient défier le PSG en huitièmes de finale.

GUARDIOLA ET RONALDINHO L'ONT MARQUÉ

Le 125e anniversaire du FC Barcelone ramène Lionel Messi sur la scène catalane. L'attaquant argentin, considéré comme le meilleur joueur de tous les temps du club (voire du football), a accordé une interview à Mundo Deportivo pour rappeler son attachement à l'équipe, la ville et la région. Comme il l'a fait récemment dans une vidéo diffusée lors d'une cérémonie, le septuple Ballon d'or s'est souvenu de ses meilleurs souvenirs. Et ils sont nombreux puisqu'il a contribué à écrire les pages les plus fastueuses de son club formateur avec 35 titres



(dont quatre Ligue des champions) décrochés en 17 ans avec l'équipe pro (2004-2021). Interrogé sur les personnalités qui l'ont le plus marqué en Catalogne, Lionel Messi en cite deux "pour des raisons différentes", explique-t-il. "Pep (Guardiola), parce que je l'ai eu comme entraîneur pendant de nombreuses années et nous avons réalisé des choses incroyables que nous n'aurions jamais imaginées. Et Ronaldinho, parce que la façon dont il m'a reçu, comment il m'a aidé, m'a beaucoup aidé dans mes premiers instants en équipe première. Je

me souviens aussi beaucoup d'Andrés (Iniesta) ou de Xavi comme coéquipiers, et des trois qui jouent avec moi ici à Miami (Busquets, Alba et Suárez), qui sont aussi amis. Et bien sûr, une mention spéciale pour Tito Vilanova (ancien entraîneur décédé en 2014), qui nous manque tant." Pep Guardiola, actuel entraîneur de Manchester City, était sur le banc du Barça entre 2008 et 2012, période où il a décroché 14 titres avec l'une des plus belles équipes de l'histoire, composée de Lionel Messi entre autres stars. Ronaldinho, arrivé

au Barça en 2003, a lui accompagné les grands débuts de Messi avec l'équipe A en 2004 après sa sortie du centre de formation. Ensemble, le duo a remporté cinq titres jusqu'au départ du Brésilien en 2008. Relancé sur les meilleurs moments du club, il cite ceux avec Guardiola et Ronaldinho, mais aussi Luis Enrique, actuel entraîneur du PSG. "Il y a eu des moments que je n'ai pas vécus, mais je sais qu'ils ont été très importants, comme la fondation du club par Gamper ou la construction du Camp Nou", conclut-il.

ARABIE SAOUDITE

Benzema prend le dessus sur Ronaldo

Karim Benzema était chaud-bouillant. Le capitaine d'Al-Ittihad a été l'un des grands animateurs du choc face à Al Nassr de Cristiano Ronaldo vendredi à Djeddah. Si l'équipe de Laurent Blanc a arraché la victoire dans le temps additionnel grâce à une jolie frappe du Néerlandais Steven Bergwijn (2-1), les deux anciens Ballons d'or du Real Madrid ont pimenté une deuxième période particulièrement électrique. Après un joli câlin entre le Français et le Portugais dans le tunnel avant le coup d'envoi, KB9 libère son équipe au retour des vestiaires (1-0, 55e). A peine a-t-il célébré son 10ème but de la saison (ce qui en fait le 2ème meilleur buteur de Saudi Pro League

d'après Aleksandar Mitrovic), que Cristiano Ronaldo égalise pour Al-Nassr et le rejoint à la 2e place des meilleurs goal-eador d'Arabie saoudite (57e, 1-1). Moins de dix minutes plus tard, les esprits s'échauffent sérieusement entre l'ancien Lyonnais et Otavio. Une image rare, Karim Benzema n'ayant pas la réputation d'être un joueur sanguin. Mais ce vendredi soir, le Français est bouillant et il faut que Cristiano Ronaldo le ceinture et que l'ancien Parisien Danilo s'interpose pour que l'altercation ne dégénère pas davantage. Entre un tirage de langue du Portugais, le doigt levé l'ancien Lyonnais, l'arbitre n'a pas le temps de s'ennuyer et distribue des cartons jaunes. Chaud d'autant que les deux adversaires se re-chauffent quelques minutes plus tard. Dans le duel entre KB9 et CR7, c'est finalement le Français qui sort vainqueur. Karim Benzema peut congratuler ses partenaires et Ronaldo exprimer sa frustration. Al-Ittihad est

leader du championnat saoudien avec cinq points de l'Al-Hilal. Al-Nassr est 4e.

PRÈS DE SEPT MOIS APRÈS SA FRACTURE DU PÉRONÉ

Isco de retour face à Barcelone

C'est un renfort de taille pour défier l'ogre catalan. À la veille du choc face au grand FC Barcelone, Manuel Pellegrini a annoncé une excellente nouvelle aux supporters andalous. "La convocation pour ce match sera la même que lors du dernier pour la Copa del Rey... plus Isco", a confirmé l'entraîneur sévillan dans des propos rapportés par Marca, tout en rappelant que "ni Pablo Fornals ni Johnny ne sont encore en mesure d'être convo-

qués." Le milieu offensif espagnol pourrait ainsi disputer ses premières minutes de la saison, puisqu'il était à l'infirmerie depuis le 16 mai dernier. Lors du déplacement à Las Palmas (pour la 36e journée de Liga), l'ancien madrilène s'était fracturé le péroné et avait dû subir une intervention chirurgicale. Possiblement de retour en août, le staff médical des Verdiblancos avait jugé que le cal osseux ne s'était pas assez consolidé, repoussant son retour de plus de trois mois. Convoqué pour la première fois dans le groupe du Bétis Séville cette saison, l'ancien de Malaga n'est pas encore opérationnel pour débiter la rencontre face aux leaders barcelonais. "Isco est désormais capable de jouer quelques minutes", s'est contenté de dire Manuel Pellegrini, ajoutant seulement: "S'il est dans l'équipe, c'est qu'il est en mesure de jouer. Combien de minutes? Je pense que nous devons l'examiner attentivement et calmement."

MOURINHO TACLE GUARDIOLA SUR SON PALMARÈS

«Je ne veux pas gagner en ayant 150 poursuites judiciaires»

Quand il s'agit d'être mordant, le Special One est toujours au rendez-vous. Encore plus lorsqu'il faut répondre à son plus grand rival. José Mourinho n'a guère apprécié une déclaration de Pep Guardiola, qui a refusé d'être comparé à lui par rapport à ses récents mauvais résultats à Manchester City. "J'espère que ce n'est pas mon cas... Il a gagné trois championnats, j'en ai gagné six...", a dit Pep Guardiola après avoir montré six doigts au public d'Anfield pour rappeler ses six titres de champion d'Angleterre. Une image qui a rappelé celle de José Mourinho à Manchester United, qui avait mis trois doigts en éviden-

ce lors d'un match... et qui avait finalement été limogé quelques mois plus tard en 2018. "Guardiola a dit quelque chose sur moi hier, qu'il a gagné six trophées et moi trois. Mais j'ai gagné honnêtement et proprement", a rétorqué José Mourinho, dans des propos rapportés vendredi 6 décembre par la presse turque. "Si je perds, je félicite mon adversaire pour avoir été meilleur que moi. Mais je ne veux pas gagner en ayant 150 poursuites judiciaires", a-t-il enchaîné, en référence aux 115 infractions reprochées à Manchester City dans son affaire de malversations financières en Premier League.

FC RENNES

Sampaoli veut un nouveau gardien

Il avait eu droit à la question dès sa première conférence de presse. Et s'était alors montré très clair devant les journalistes. "Steve Mandanda? J'ai une très bonne relation avec lui. Je l'aime beaucoup", avait assuré Jorge Sampaoli, nouvel entraîneur du Stade Rennais, le 12 novembre dernier. Les supporters marseillais se souviennent pourtant que l'Argentin avait poussé Mandanda sur le banc lors de son passage à l'OM (2021-2022). Pour la première fois, le statut d'intouchable du champion du monde 2018 avait été remis en question. De quoi laisser des traces? Pas du tout, à en croire Sampaoli. "Je suis heureux de le retrouver ici et il va nous aider à sortir de cette situation", avait-il insisté à son arrivée sur le banc breton. Dix jours plus tard, il se montrait même dithyrambique à l'égard de Man-

danda: "C'est une légende. Je pense que c'est un bon capitaine." La réalité se veut pourtant un peu différente en coulisses. Selon nos informations, Rennes s'est ainsi mis en quête d'un nouveau gardien pour cet hiver. Mandanda pourrait donc voir arriver un concurrent lors du prochain mercato. Une short-list a d'ores et déjà été établie par les dirigeants bretons. Un nom a notamment été avancé: celui de Walter Benitez. L'Argentin de 31 ans présente l'avantage de parfaitement connaître la Ligue 1 pour avoir évolué à Nice de 2016 à 2022, et il ne lui reste plus que six mois de contrat au PSV Eindhoven. Le dossier est toutefois jugé compliqué, déjà parce que Benitez est un cadre du club néerlandais et parce qu'il dispute la Ligue des champions cette saison.

Mots Croisés

| | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | A | B | C | D | E | F | G | H |
| 1 | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | |

VERTICALEMENT

- A. Ville des Foyalais.
- B. Un bouquet à la limite. Égypte d'antan. Arrose Béziers.
- C. Blanc comme neige. N'eus pas froid aux yeux.
- D. Qui touchent. Forme le pronominal.
- E. Elle était d'or pour Jason. Prouve qu'il y a eu acquittement.
- F. Bagarre. Courantes.
- G. Bien dressées. Célébra.
- H. Il faut avoir des cors pour crier comme cela. Sucré et salé.

HORIZONTALEMENT

- 1. Papillonner de l'une à l'autre.
- 2. D'une grande éloquence.
- 3. Inflige une correction.
- 4. Citrons et poires. Sentier couru.
- 5. Nettoyé par le tisserand.
- 6. Désinence verbale. Petites baies salées.
- 7. Un jeune qui ralle. Charlotte, Caroline et Virginie réunies.
- 8. Espèce de malotru !
- 9. Cloporte d'eau douce.
- 10. Pas à eux. Sa tête est frappée.
- 11. Chrome. Elle mouille la chemise.
- 12. Cours de Saragosse. On le trouve entre deux portes.

LES MOTS FLÉCHÉS

| | | | | | |
|----------------------------------|------------------------------|----------------------|-----------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|
| ABAT-TEMENT | BONNE MINE | EXPRIMER SA PEINE | CÉLÉBRAS | BOÎTES PROTÉGÉES | DAME DES PRU-NEAUX... |
| DÉROULEMENT D'UN FILM | MACHINE AGRICOLE | FUMÉ, C'EST DU BACON | DU BLÉ POUR LA ROULETTE | BIEN VISIBLE | ILS ESPÈRENT DEVENIR LES HEUREUX ÉLUS |
| DÉSASTREUSE | | | | | |
| RÉGLAGE HARMONIEUX | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| CÂLINS, AFFECTUEUX | | | | EUT TROP CHAUD | |
| MONNAIE ROUMAINE | | | | | |
| | | | | | IL VAUT 3,14... |
| | | | | | AVANT TER |
| IL EST FAUCHÉ LORS DE LA MOISSON | TEL UN CAFÉ GLACÉ À LA CRÈME | | | | |
| | | | | | ÎLE FACE À LA ROCHELLE |
| | | | | | PASCAL |
| UN TYPE ASSEZ POPULAIRE | RELEVÉE, ÉPICÉE | | | | BOUCHE DES OISEAUX |
| | | LES BASSES EAUX | PRIS D'UN INTÉRÊT PASSIONNÉ | DANS UN ÉTAT DÉLIRANT | NOTE DANS LA MARGE EN ABRÉGÉ |
| | | PAS TOUS (LES) | SUÇOTER | | PAS DIT |
| PETITE LARME | | | | | |
| EN BOUT DE QUEUE | | | | PARFUM | |
| | | | | ÇA FILTRE SOUS LA PORTE | |
| CARCASSE D'UN ÊTRE HUMAIN | | | | | |
| CITÉ DES DIOIS | | | | | |
| | | AUTREMENT DIT GAÏA | | SON ARRIVÉE SE FÊTE DANS LA JOIE | |
| | | | | | |
| CONFIERAIT À LA TERRE | | | | | |




SUDOKU

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 6 | | | | 7 | | 5 |
| 3 | | | | 8 | 5 | | | |
| | | | 9 | 1 | | | | 8 |
| | 4 | | | | 6 | | | |
| | 6 | | | 9 | | | 2 | |
| | | | 8 | | | | 1 | |
| 4 | | | | 6 | 3 | | | |
| | | | 7 | 4 | | | | 1 |
| 7 | | 3 | | | | 5 | | |

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

| | | | | | | | | | | | |
|----------|----------|-----------|----------|--------|---------|----------|----------|-------|------|---|---|
| ABORDAGE | AGENT | ANGLE | APPROCHE | APSIDE | AUTEL | BEAU | CELLIER | CHAI | CHER | | |
| CLAIR | CROYANCE | DICTATURE | DIEU | DUNE | ELFE | ESQUILLE | FACTRICE | FICHU | | | |
| FLOREAL | HARANGUE | INVITE | MAORI | PATRIE | PILLARD | PITEUSE | POUPE | VOEU | | | |
| ZONE | | | | | | | | | | | |
| E | D | E | A | E | F | E | M | P | U | L | A |
| H | R | C | R | P | S | L | U | A | E | B | I |
| C | A | I | R | U | S | Q | O | T | O | N | R |
| O | L | R | E | O | T | I | U | R | V | R | E |
| R | L | T | A | P | Y | A | D | I | E | U | I |
| P | I | C | N | N | R | A | T | E | L | A | L |
| P | P | A | G | E | G | E | N | C | H | L | L |
| A | E | F | L | E | G | U | H | C | I | F | E |
| Z | O | N | E | C | D | A | E | C | E | D | C |

LE «COSTUME FÉMININ DE CÉRÉMONIE DANS LE GRAND EST ALGÉRIEN»

«Un signe distinctif de l'identité»

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, souligne que l'inscription des savoir-faire liés à la confection et au port du costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien constitue «un signe distinctif de l'identité en particulier», mais aussi «une reconnaissance des efforts des artisanes et artisans, et des responsables des ateliers de couture et des bijoux traditionnels, et de tous les métiers liés à cet héritage qui a désormais acquis une dimension universelle».



Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a affirmé, mercredi à Alger, que «l'inscription du dossier de l'Algérie «Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien: Savoirs et savoir-faire liés à la confection et à la création de bijoux -Gandoura et Melehfa», sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, s'est basée sur «l'authenticité» de ces savoirs et savoir-faire algériens «transmis de génération en génération».

M Ballalou a indiqué, lors d'une conférence de presse animée au siège du ministère à l'occasion de l'inscription de ce dossier sur la liste de l'UNESCO, que ce classement mondial s'est basé sur «la valeur authentique» de ces savoir-faire et savoirs «de mains et d'esprits algériens qui ont créé, durant des siècles, des costumes qui continuent d'être portés jusqu'à ce jour, reflétant le riche héritage culturel de l'Algérie».

Le ministre a également affirmé que l'inscription des savoir-faire liés à la confection et au port du costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien constitue «un signe distinctif de l'identité en particulier», mais aussi «une reconnaissance des efforts des artisanes et artisans, et des responsables des ateliers de couture et des bijoux traditionnels, et de tous les métiers liés à cet héritage qui a désormais acquis une dimension universelle». Ces «savoirs et ces costumes ornés et décorés, dont l'utilisation remonte à des siècles, nous rappellent des traditions ancrées qui renforcent les liens sociaux et le sentiment d'appartenance à une seule patrie, l'Algérie», ainsi que «l'attachement aux traditions de notre société arabe, musulmane et amazighe», a-t-il soutenu. Les éléments inscrits sur la liste concernent «les savoirs et les savoir-faire, et non le produit matériel...», selon le ministre, soulignant à cet égard l'inscription d'éléments dont la gandoura, la melehfa, le caftan brodé, lqat, qwiyyet, edkhila, loukaa, la

chechia, saroual, mandil, guenour, et hzam (...). Il s'agit également des bijoux en argent et en or notamment essoltani, djebine, khit Errouh, menagach (boucles d'oreilles), mechref, etc. Dans ce cadre, il a mis en avant «les efforts communs» consentis par plusieurs acteurs en vue de classer ce dossier, notamment ceux du «groupe de travail composé d'experts algériens qui ont préparé un dossier scientifique complet, sous la direction du Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), avec la contribution remarquable des directions de la Culture des wilayas de l'Est algérien et nos institutions muséales».

Après avoir salué «les efforts de l'ex-ministre de la Culture, Soraya Mouloudji, qui a suivi et accompagné ce dossier depuis le début», M. Ballalou a indiqué avoir «suivi et accompagné ce dossier lorsqu'il occupait les postes de directeur du patrimoine culturel et de secrétaire général du même ministère», soulignant «le rôle des services du ministère des Affaires étrangères qui a mobilisé ses cadres en vue d'inscrire ce dossier».

«Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et l'organe d'évaluation ont accompli un travail professionnel, en toute objectivité» lors de l'examen de ce dossier ainsi que du dossier arabe commun «Le henné: rituels, pratiques sociales et esthétique», inscrit mardi sur la liste de l'UNESCO au nom de 16 pays arabes dont l'Algérie.

La rencontre a également connu la projection d'un film documentaire, produit par le ministère de la Culture et des Arts, sur le dossier «Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien: Savoirs et savoir-faire liés à la confection et à la création de bijoux -Gandoura et Melehfa», comportant des témoignages d'experts du patrimoine culturel et d'artisanes.

Le dossier de l'Algérie «Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien:

Savoirs et savoir-faire liés à la confection et à la création de bijoux -Gandoura et Melehfa», et le dossier arabe commun «Le henné: rituels, pratiques sociales et esthétique» ont été inscrits sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, lors de la 19e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui se tient à Asuncion (Paraguay) jusqu'au 7 décembre.

APS

ANNABA

Récupération des salles de cinéma

Une opération de récupération des salles de cinéma vient d'être entamée dans la wilaya d'Annaba dans la perspective d'en confier l'exploitation et la gestion au secteur de la culture, a indiqué, jeudi, la directrice de la culture et des arts, Saliha Berkouk.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire interministérielle du 1er octobre 2023, portant sur la mise en œuvre de l'opération de rétrocession des salles de spectacles cinématographiques relevant des communes, au domaine privé de l'Etat et l'attribution de leur gestion au ministère de la Culture et des Arts, a précisé la même responsable.

Le processus de rétrocession a été entamé dans la commune d'El Hadjar avec la récupération, la semaine dernière, de la salle de cinéma «Magma» d'une capacité de plus de 500 places, a-t-elle fait savoir, ajoutant qu'au titre de cette opération, il est prévu la récupération de cinq autres salles de la commune d'Annaba, en l'occurrence «L'Edough», «El Hamra», «Shéhérazade», «Karama» et «Ifriqia» d'une capacité de 600 à 900 places.

Les salles de cinéma de la commune d'Annaba font actuellement l'objet d'une opération d'expertise et d'évaluation de l'état du bâti, s'agissant de structures datant de l'époque coloniale, a encore indiqué Mme Berkouk, avant de souligner que les salles devant être récupérées bénéficieront d'une restauration, d'une réhabilitation et d'un équipement adéquats. Pour rappel, le parc des salles de projection cinématographique compte, à Annaba, sept salles en plus de la Cinémathèque (Musée du cinéma).

FESTIVAL CULTUREL LOCAL DES CHANSONS ET MUSIQUES DU M'ZAB

Etude de la poésie mozabite entre écriture et composition

Une journée d'étude sur le thème de «La poésie mozabite entre écriture et composition» a été animée jeudi à Ghardaïa, dans le cadre du 9ème festival local des chansons et musiques du M'zab.

Les intervenants, des hommes de lettres, des linguistes et des poètes, ont présenté la poésie mozabite comme un riche patrimoine culturel ayant contribué, à travers des œuvres poétiques aux lexèmes rimés et raffinés valorisant de manière sublime le patriotisme et les valeurs sociales, à la préservation de l'identité nationale.

Le chercheur en langue amazighe, Abdesslem Brahim, a convié les élites, chercheurs et hommes de lettres de la région, à plancher sur l'étude et l'analyse des bases abécédaires de la construction de la poésie mozabite, notamment au niveau morphologique et syntaxique, en conformité avec celles de la langue arabe. Pour sa part, le poète Omar Daoudi, a noté que le volet esthé-

tique poétique de la chanson mozabite s'est inspiré de la composition sonore conforme aux règles lyriques. Youcef Laâssaker, un autre poète, a indiqué que cette journée d'étude a été mise à profit par les participants pour puiser dans les écrits, significations et niveau sémantique de la poésie mozabite, en vue de faire connaître ses fondements littéraires et la culture mozabite aux générations futures. Les participants ont appelé, à l'issue de cette journée d'étude, à animer des ateliers didactiques de la poésie mozabite, l'accompagnement des compositeurs amateurs de la région, l'organisation de rencontres sur la vie et les œuvres de poètes locaux, ayant contribué à l'émergence des lettres et œuvres poétiques du M'zab.

Cette journée a donné lieu également à l'animation, par des poètes locaux, d'un récital poétique, en sus de l'organisation de concours de poésie et de chant mozabites.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

| | | | | |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|
| FADJR 04:47 | DOHR 12:31 | ASR 15:25 | MAGHREB 17:50 | ISHA 19:15 |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|

CIRCULATION DES CAMIONS EN SURCHARGE LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS VA PRENDRE DES MESURES

Le ministre des Travaux publics, Lakhdar Rekhroukh, a annoncé que son département prépare de nouvelles mesures visant à limiter le phénomène de surcharge des camions, qui entraîne la dégradation des routes. Il a précisé que

les résultats de contrôle sur le terrain ont montré une aggravation de ce phénomène, ce qui nécessite l'établissement de mesures supplémentaires. Et d'expliquer : « nous œuvrons à lancer des projets de dédoublement de voies à

grande échelle, en fonction de la disponibilité des fonds nécessaires à cet effet. Mais, en attendant la réalisation de ces projets, il est impératif de préserver le réseau routier en respectant la limite de la charge autorisée ».

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

5 MORTS ET 279 BLESSÉS EN 48 HEURES

Cinq personnes sont décédées et 279 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures à travers le pays, indique samedi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mila, avec (1) personne décédée et 8 autres blessées, précise la même source. Par ailleurs, les services de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 42 personnes pour intoxication par le monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffages et chauffe-eaux dans plusieurs wilayas. Les services de la Protection civile ont déploré le décès de 4 personnes intoxiquées par le même gaz dans les wilayas de Tizi-Ouzou (2), Annaba (1) et Batna.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2024 // N°964 // PRIX 20 DA

DÉFENSEUR INFATIGABLE DE LA JUSTICE

L'avocat Gilles Devers honoré à titre posthume par le président palestinien

L'Etoile de la Liberté de l'Ordre national de l'Etat de Palestine, a été décernée par le président palestinien Mahmoud Abbas, à l'avocat français, Gilles Devers, à titre posthume, une distinction honorant son immense contribution à la lutte du peuple palestinien pour la justice.

L'annonce a été faite par l'ambassadrice de l'Etat de Palestine en France, Hala Abou Hasira, lors de la grande cérémonie commémorative organisée en l'honneur de l'avocat Devers, au Centre français de la civilisation islamique de la ville de Lyon, a rapporté vendredi, l'agence palestinienne de presse, Wafa. "Aujourd'hui, nous honorons la mémoire d'un homme extraordinaire : Maître Gilles Devers, qui nous a quittés le 26 novembre dernier", a indiqué la diplomate palestinienne, ajoutant que Me Devers était un défenseur infatigable de la justice, ami et allié indéfectible de la Palestine, qui a joué un rôle clé, dans la défense des droits du peuple palestinien et pour la fin du cycle de l'impunité. "Son héritage continue d'être porté par son digne fils, Maître Manuel



Devers, et tous ceux qui ont défendu la dignité humaine et porté la voix des palestiniens à ses côtés", a-t-elle poursuivi, en présentant à l'occasion, les sincères condoléances, au nom de l'Etat de Palestine, président, gouvernement et peuple, à la famille du grand ami de la Palestine, le regretté avocat international Gilles

Devers. Mme Abou Hasira a exprimé sa profonde tristesse face au décès du grand avocat, qui a toujours pris la défense des opprimés, soulignant que son héritage restera vivant dans la lutte contre l'injustice en Palestine et dans le monde. "La cause palestinienne a perdu l'un de ses plus actifs défenseurs devant les instances

judiciaires internationales. Il avait contribué à porter ce dossier devant la Cour pénale internationale (CPI)", a-t-elle rappelé, ajoutant que feu Gilles Devers a formé une armée d'avocats, comptant plus de 350 personnes, dans le but de faire entendre haut et fort la voix des victimes palestiniennes devant les tribunaux internationaux. Il a également représenté officiellement l'Etat de Palestine dans les affaires déposées devant la CPI, qui ont débouché peu avant son départ sur l'émission de mandats d'arrêt contre deux responsables sionistes, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. L'avocat français des causes sahraouie et palestinienne, Gilles Devers, est décédé le 26 novembre dernier à l'âge de 68 ans, après un long combat contre la maladie

POLITIQUE DE L'EMPLOI EN ALGÉRIE

LE BÉNIN VEUT S'EN INSPIRER

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Fayçal Bentaleb, a reçu, hier, Modeste Kiriko, ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi de la République du Bénin, en marge des travaux de la 3e édition du Forum Africain des Startups. A cette occasion, le ministre a souligné les efforts remarquables de l'Algérie en matière d'emploi et de lutte contre le chômage, soulignant les politiques nationales visant à créer des opportunités d'emploi et à réduire les taux de chômage, notamment à travers des programmes qui favorisent l'investissement dans les ressources humaines. Il a également mis en relief l'emploi, la formation qualifiante et la promotion de l'entrepreneuriat, en plus de l'introduction d'un congé spécial d'une année pour création d'entreprise par les travailleurs salariés. Le ministre a aussi mentionné les actions entreprises pour gérer les effets de l'introduction de l'intelligence artificielle dans le marché du travail, ainsi que l'engagement de l'Etat pour soutenir les PME et stimuler l'économie nationale. Il a insisté sur l'importance de garantir une protection sociale forte et inclusive pour les travailleurs algériens. De son côté, le ministre béninois a salué l'expérience réussie de l'Algérie en matière de lutte contre le chômage et exprimé son désir de renforcer la coopération bilatérale et de tirer parti de l'expertise algérienne pour améliorer les politiques de l'emploi au Bénin. Les deux ministres ont souligné la solidité des relations bilatérales entre l'Algérie et le Bénin et leur volonté d'intensifier les échanges d'expertise pour renforcer le partenariat et contribuer à la réalisation d'une croissance économique et sociale durable au niveau continental.

RECRUTEMENT DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

LE MINISTÈRE DE TUTELLE PRIVILÉGIE LA CONTRACTUALISATION

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, vient d'apporter des éclairages dans le secteur dont il a la charge. Le ministre a expliqué que l'option de recrutement des diplômés des Ecoles normales supérieures des enseignants par voie de contractualisation est privilégiée pour l'heure. Ce choix est dicté, a-t-il dit, par la flexibilité des procédures et aussi la volonté de permettre aux jeunes enseignants d'acquérir rapidement de l'expérience. Il a néanmoins précisé que l'organisation de concours de recrutement d'enseignants « demeure une mesure légale exceptionnelle, prévue par le décret exécutif n° 08-315 du 11 octobre 2008, et que le ministère y recourra lorsque cela sera nécessaire ». Le ministre a rappelé que le recrutement dans les différents grades de l'enseignement de base « se fait conformément aux dispositions et mécanismes du statut général de la fonction publique » avec possibilité d'employer des candidats hors secteur, si besoin.

Le boxeur Belaradj Boualem Farès honoré par les autorités locales

Le boxeur Belaradj Boualem Farès, médaillé d'or des Jeux africains militaires organisés du 18 au 30 novembre dernier à Abuja (Nigeria) a été honoré, samedi, par les autorités locales de Mascara. La cérémonie de distinction du caporal Belaradj Boualem Farès, originaire de la localité de Mactaa-Douz (Mascara), médaillé d'or de boxe dans la catégorie (-92 kg) s'est déroulée au Cabinet du wali en présence des autorités locales civiles et militaires, indique-t-on. Lors de son allocu-

tion, le wali de Mascara, Fouad Aissi, a déclaré que le boxeur Belaradj est "un modèle de réussite et d'excellence". De son côté, le champion militaire a déclaré que sa performance réalisée lors de la 2ème édition de Jeux militaires intervient grâce à la bonne prise en charge dont il a bénéficié, lui et tous les athlètes de la sélection militaire ayant pris part à cette manifestation sportive continentale, de la part du Commandement de l'Armée populaire nationale (ANP). Il a ajouté que cette distinction le

motive à poursuivre son parcours sportif pour d'autres réussites, en réitérant ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, pour la distinction dont il les a honorés, lui et les autres membres de l'élite nationale sportive militaire, qui se sont brillamment distingués lors des derniers Jeux militaires africains, dédiant sa médaille d'or au peuple algérien. APS